



Guterres salue le respect du cessez-le-feu par le Maroc  
et la coopération exemplaire des FAR avec la MINURSO

*Le SG de l'ONU souligne l'excellence des liens de coopération et l'interaction  
du Royaume avec les mécanismes onusiens des droits de l'Homme*

La République de l'Equateur suspend sa reconnaissance de la pseudo-*"rasd"*

Page 2

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10345

Jeudi 24 Octobre 2024

Driss Lachgar lors de son passage  
à l'émission "Nokta ila Satr" sur Al Oula

*Nous sommes tenus de passer de la phase  
de la réflexion à celle de la gestion active  
du dossier de notre Cause nationale*



Page 3



*COP 16 biodiversité*  
L'Afrique au cœur des  
débats sur la conservation  
et le financement

Pages 6-7

Raja-ASFAR débouche  
sur un nul et des actes  
de hooliganisme



Page 30

# Guterres salue le respect du cessez-le-feu par le Maroc et la coopération exemplaire des FAR avec la MINURSO



Dans son rapport au Conseil de sécurité sur le Sahara marocain, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a salué le respect du cessez-le-feu par le Maroc et la coopération exemplaire des Forces armées Royales avec la MINURSO.

M. Guterres a rappelé qu'en février 2024, le Représentant spécial et le commandant de la Force de la MINURSO ont proposé une cessation des hostilités pendant le mois sacré de Ramadan, relevant que "les FAR ont répondu le 26 février en réitérant leur engagement envers les accords conclus"; ce qui ne laisse aucun doute sur l'attachement du Maroc au cessez-le-feu.

Le Secrétaire général a indiqué que "la MINURSO a continué à renforcer la coordination et la coopération" avec les autorités marocaines aussi bien civiles que militaires.

Il a ajouté que la MINURSO "a effectué trois visites à l'Etat Major de la Zone Sud à Agadir en novembre 2023, février et mai 2024. Au niveau opérationnel, sept réunions ont eu lieu entre le composant militaire de la MINURSO et les FAR, deux à Laâyoune en septembre 2023 et mars 2024

respectivement, trois à Dakhla en octobre 2023, janvier et mai 2024 respectivement, et deux à Guelmim en décembre 2023 et mai 2024 respectivement".

M. Guterres a, aussi, mis en exergue les différentes visites et réunions que la Mission onusienne a tenues avec le Commandement des FAR; ce qui démontre le ferme engagement du Maroc à faciliter la mise en œuvre du mandat de surveillance du cessez-le-feu par la MINURSO.

Le SG de l'ONU a, en outre, mis en relief les efforts consentis par les FAR en matière de lutte anti-mines, soulignant que les FAR ont procédé au déminage de "189,09 millions de m<sup>2</sup>", de septembre 2023 à juillet 2024. Ceci dénote l'expertise des FAR dans ce domaine et la volonté du Maroc à garantir un passage sûr et sécurisé des biens et des personnes.

En revanche, la MINURSO s'est heurtée à de nombreuses obstructions de la part des autres parties. M. Guterres a, notamment, souligné que son Représentant spécial et le commandant de la Force de la MINURSO "n'ont pas été en mesure d'établir de contact avec le +polisario+ à Rabouni,

conformément à la pratique"; ce qui dément les assertions mensongères des soi-disant "territoires libérés" et réaffirme le statut juridique de la zone tampon, conformément aux Accords conclus entre le Maroc et les Nations Unies.

Par ailleurs, Antonio Guterres a mis en exergue dans son dernier rapport sur le Sa-



*Le SG de l'ONU souligne l'excellence des liens de coopération et interaction du Royaume avec les mécanismes onusiens des droits de l'Homme*

hara marocain l'excellence des liens de coopération et interaction du Maroc avec les mécanismes onusiens des droits de l'Homme et ses efforts pour la protection et la promotion de ces droits.

Dans le même sillage, le Secrétaire général s'est référé aux lettres communiquées par le Maroc au Haut-commissariat aux droits de l'Homme, le 1er juillet 2024, le 3 juillet 2024, le 8 juillet 2024 et le 26 juillet 2024, détaillant l'interaction volontaire, constructive et soutenue dans laquelle le Royaume est engagé avec le système onusien des droits de l'Homme, y compris les titulaires de mandats chargés des droits de l'Homme.

M. Guterres a tenu à présenter dans son rapport les informations fournies par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), au Haut-commissariat aux droits de l'Homme, le 2 juillet 2024, en se concentrant sur ses activités de promotion et de protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans les provinces du Sud du Royaume, notamment le renforcement des capacités, le traitement des plaintes et la médiation des affaires.

Le rapport ajoute, également, que le CNDH a rendu compte de ses visites et activités dans les centres de détention dans les provinces du Sud, entraînant une amélioration des conditions de détention des prisonniers.

Le Secrétaire général de l'ONU n'a pas manqué de souligner, dans son rapport, la pleine coopération du Maroc avec les titulaires de mandats thématiques des procédures spéciales de l'ONU. En effet, depuis 2011, 12 titulaires de mandats onusiens ont visité le Maroc, dont six se sont rendus au Sahara marocain.

Au titre de la période 2024-2025, le Maroc a invité six titulaires de mandats des procédures spéciales des droits de l'Homme à se rendre au Royaume, y compris au Sahara marocain, au titre, dont quatre ont déjà donné leur accord et deux en cours. Le Maroc demeure ainsi le pays ayant reçu le plus grand nombre de visites des procédures spéciales des droits de l'Homme dans la région.

## Le soutien international grandissant au plan marocain d'autonomie mis en lumière au Guatemala

Le soutien grandissant au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour résoudre définitivement le conflit artificiel autour du Sahara marocain a été mis en lumière récemment au Guatemala.

Lors d'une rencontre à l'Université Rafael Landivar, l'ambassadeur du Maroc au Guatemala, Tarik Louajri, a mis en relief l'importance de l'Initiative d'autonomie présentée par le Royaume en 2007 comme solution politique réaliste et durable au différend régional autour du Sahara, soulignant l'appui croissant à cette initiative à travers le monde.

La communauté internationale est aujourd'hui convaincue que le plan d'autonomie est la seule voie à même de conduire à un règlement de ce conflit artificiel et d'assurer la stabilité et le développement dans la

région, a indiqué le diplomate, cité dans un communiqué de la représentation diplomatique du Maroc dans le pays d'Amérique centrale.

Cette rencontre a été l'occasion pour M. Louajri de rappeler également l'ouverture, à Laayoune et Dakhla, de nombreux consulats généraux, et le soutien de plusieurs pays influents à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

M. Louajri a, par ailleurs, souligné le rôle pionnier du Maroc en Afrique, à la faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud, et le lancement de plusieurs initiatives de co-développement dans des secteurs stratégiques, citant à cet égard le gazoduc Maroc-Nigéria, en tant que modèle économique intégré entre l'Afrique et l'Europe.

## La République de l'Equateur suspend sa reconnaissance de la pseudo "rasd"

La république de l'Equateur a décidé de suspendre sa reconnaissance de la pseudo "rasd", qu'elle avait reconnue en 1983, avec l'ouverture d'une soi-disant ambassade en 2009.

La Ministre des affaires étrangères de l'Equateur, Gabriela Sommerfeld a informé, lors d'un entretien téléphonique, son homologue marocain, Nasser Bourita, de cette décision et de la lettre de notification qu'elle a adressée à la soi-disant représentation des séparatistes à Quito.

Cette décision de l'Equateur s'inscrit dans la continuité de la dynamique impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au cours des dernières années, afin de consacrer la marocanité du Sahara et le Plan d'autonomie comme unique base de solution à ce différend régional.

La décision de suspension de la reconnaissance de la "rasd" par l'Equateur ouvre un nouveau chapitre dans les relations entre le Royaume du Maroc et ce pays d'Amérique Latine.

Driss Lachguar lors de son passage à l'émission "Nokta ila Satr" sur Al Oula

*Nous sommes tenus de passer de la phase de la réflexion à celle de la gestion active du dossier de notre Cause nationale*



*L'on ne peut à l'USFP s'opposer au processus judiciaire du soutien social direct ou à l'augmentation des salaires des enseignants, à titre d'exemple*

Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a été, dans la soirée du mercredi 23 octobre 2024, l'invité de l'émission « Nokta ila Satr » (Point à la ligne) diffusée sur la chaîne de télévision « Al Oula ».

A la question ayant trait à la place de l'opposition sur l'échiquier politique et partisan, il a indiqué, s'agissant particulièrement du parti de la Rose, que « lorsque nous avons choisi d'adopter une opposition réaliste, sérieuse, rationnelle et constructive, on nous a reproché cette attitude, pourtant foncièrement objective... L'on ne peut à l'Union socialiste des forces populaires s'opposer au processus judiciaire du soutien social direct ou à l'augmentation des salaires des enseignants, à titre d'exemple ».

Par ailleurs, Driss Lachguar a fustigé, à cet égard, la marginalisation et la minimisation du rôle de l'opposition et de l'institution parlementaire par le gouvernement constitué par la majorité tripartite, « qui n'est en fait qu'une majorité de façade ». « A ce propos, a-t-il ajouté, il s'agit d'une équipe divisée et en constant désaccord... Il n'y a qu'à observer les attitudes des responsables des partis la composant, séparément... ».

D'autre part, abordant le discours Royal prononcé à l'occasion de l'ouverture de la deuxième session parlementaire de cette année et de la rentrée politique, le dirigeant itihadi, rappelant que les discours de Sa Majesté de Roi dans de pareilles circonstances annoncent habituellement les orientations générales de l'Etat, a affirmé que le Souverain a, cette fois, prononcé devant les élus de la nation un discours exclusivement focalisé sur la Cause nationale sacrée de l'intégrité territoriale du Royaume.

A cet égard, le Premier secrétaire de l'USFP a évoqué les multiples avancées acquises par notre pays, ces dernières années, marquées par de grandes mutations diplomatiques et un important changement de la position internationale au sujet de cette question se traduisant par la reconnaissance de nombreux pays, dont particulièrement des puissances mondiales telles que les USA, la France et l'Espagne et le soutien franc et

clair de la majorité des pays européens et de plus en plus de pays latino-américains et africains à l'initiative marocaine d'autonomie.

Le discours Royal, qui a été caractérisé par la clarté et l'intransigeance, a souligné Driss Lachguar, a notamment fait allusion à « la diplomatie gouvernementale, partisane mais aussi parlementaire », appelant à davantage de déploiement ».

Là-dessus, le dirigeant itihadi a mis en avant la promotion de nouvelles règles de la diplomatie marocaine élargissant ainsi le cercle du soutien international à notre cause et donnant un grand souffle à l'action politique menée par les partis, en particulier l'USFP au sein des organisations internationales.

Dans cette veine, le dirigeant du parti des forces populaires a fait part du changement manifeste de la position de certaines organisations continentales ou internationales qui soutenaient autrefois la thèse algérienne et qui sont d'ores et déjà totalement acquises à la légitimité et la légalité de notre Cause nationale. « Nous sommes, tous ensemble, tenus de passer de la phase de la réflexion à celle de la gestion active du dossier de notre



*Le Premier secrétaire a déploré le fait que bien que le gouvernement ait annoncé qu'il se pencherait au cours de ce mi-mandat sur la problématique de l'emploi, la situation n'en a été que davantage exaspérée*

Cause nationale sacrée », a-t-il clamé en abordant l'attitude jadis hostile de certaines organisations de gauche qui ont largement rallié notre Cause.

A ce propos, Driss Lachguar s'est réjoui de l'intervention de l'USFP auprès de la gauche française et espagnole ayant changé la donne (...)

Il a également invoqué la présence agissante du parti de la Rose dans des instances internationales telles que particulièrement l'Internationale socialiste au sein de laquelle il occupe une place importante...

Dans un autre registre, en répondant instantanément aux interrogations des deux animateurs de l'émission, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, tout en fustigeant l'hégémonie de la majorité tripartite gouvernementale au niveau des deux Chambres du Parlement mais aussi dans toutes les collectivités territoriales régionales et locales, a relevé la manifestation de différends, de frictions et de dissensions.

« La majorité tripartite aurait été positive si les fondements étaient

sains », a-t-il martelé.

Concernant la crise des étudiants de la Faculté de médecine, Driss Lachguar a estimé que les négociations doivent toujours aboutir à des solutions sur la base, bien évidemment, de concessions de part et d'autre de toutes les parties et que les étudiants se doivent de contribuer à solutionner les problèmes posés. « Il y va de l'avenir de la santé dans notre pays », a-t-il clamé (...)

S'agissant, d'autre part, de la gestion des affaires publiques, économiques et sociales, le Premier secrétaire du parti des forces populaires a déploré le fait que bien que le gouvernement ait annoncé qu'il se pencherait au cours de ce mi-mandat sur la problématique cruciale de l'emploi, la situation n'en a été que davantage exaspérée (...). Et de regretter également que le projet de loi de Finances (PLF) en cours d'examen et de discussions n'évoque nullement les orientations du nouveau modèle de développement (...)

Interpellé au sujet des préparatifs des prochaines échéances électorales, le dirigeant itihadi a mis l'accent sur l'impératif primordial de la révision de l'ensemble des lois et réglementations électorales en commençant par la composition des bureaux de vote, en passant au mode de scrutin.

D'autre part, évoquant la situation économique et sociale, notamment l'investissement, l'emploi et les partenariats avec d'autres pays et les organismes financiers internationaux, Driss Lachguar a fustigé le non-respect par l'Exécutif des règles de notification du PLF, de sa teneur générale et de ses dispositions particulières, ce qui pourrait susciter les critiques desdits partenaires (...)

Le Premier secrétaire de l'USFP a mis en avant, par ailleurs, l'omniprésence de sa formation au sein des instances et forums internationaux socialistes et de gauche malgré le recul à l'échelle mondiale du courant de gauche et s'est dit fier du référentiel intellectuel et culturel usfpiste aussi bien sur le plan national qu'à l'extérieur.

Et de saluer, à la fin de l'émission, l'initiative (du débat) entreprise par l'équipe de l'émission en appelant à en multiplier les prestations médiatiques...

Rachid Meftah

## Le CMC publie un spécial sur le RGPH 2024

Le Centre Marocain de Conjoncture (CMC) a annoncé la parution de sa récente publication mensuelle "Maroc Conjoncture" n°372, qui est un spécial portant sur le "Recensement Général de la Population 2024 : Quelles perspectives de transformation socio-économiques ?".

Ce nouveau numéro s'articule autour de plusieurs axes portant notamment sur "le RGPH 2024 : les Profondes transformations des structures démographiques et des conditions de vie", "Le Pige des Pays Revenu Intermédiaire : Quelle stratégie émergente pour le Maroc ?", "L'Évolution de la Conjoncture", "L'Appétence du Tourisme Marocain L'Horizon 2030", "La Lutte Contre les Menaces Numériques" et "Le Chmage, Pauvreté et Vulnérabilité", fait savoir le CMC dans un communiqué.

Ainsi, le Centre met l'accent sur la nouvelle opération de recensement de la population et de l'habitat qui offre l'occasion de revenir sur les principaux traits des transformations socio-démographiques en cours et leurs implications quant aux orientations des programmes de développement pour les années venir, que ce soit en termes d'opportunités ou de contraintes.

Dans ce sens, le CMC rappelle que l'objectif principal de cette opération est la collecte de données détaillées sur la population, les ménages et l'habitat afin de répondre aux besoins d'informations en matière de démographie et de conditions de vie, prendre la mesure des transformations en cours dans les structures démographiques et socio-économiques dans le pays et laborer les indicateurs pertinents ce sujet pour des comparaisons internationales.

Par ailleurs, le CMC relève que des efforts importants ont été déployés pour relever les défis du chômage, la pauvreté et la vulnérabilité au Maroc, appelant à mettre en place des politiques plus efficaces visant à dynamiser le marché du travail et à améliorer les conditions de vie des ménages qui ne sont pas mis en œuvre.

Sur un autre registre, le CMC revient sur le retard accumulé par les pays à revenu intermédiaire en termes de progrès économiques et de développement social, estimant que la voie de sortie pour ces pays passe nécessairement par l'adoption de réformes structurelles visant la modernisation du système économique, la transformation des structures productives, le développement des facteurs de productivité et le renforcement des mécanismes d'inclusion et de développement social.

## Haut-Commissariat au Plan

# Passation de pouvoirs entre Chakib Benmoussa et Ahmed Lahlimi



La cérémonie de passation des pouvoirs entre Chakib Benmoussa, que SM le Roi Mohammed VI a nommé Haut-Commissaire au Plan, et son prédécesseur Ahmed Lahlimi Alami, s'est déroulée, mardi à Rabat, en présence notamment des directeurs généraux et des cadres du Haut-Commissariat au Plan (HCP).

A cette occasion, M. Benmoussa s'est dit honoré de la confiance placée en lui par SM le Roi, faisant part de sa pleine conscience des responsabilités liées à cette fonction et à cette mission.

Il a également salué les efforts considérables déployés par M. Lahlimi à la tête du HCP, mettant en avant la gestion exemplaire du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2024, une opération d'envergure qui ouvre la voie à de nouvelles perspectives pour le Maroc.

Et d'ajouter : "Je suis convaincu que le HCP a su, sous la direction de M. Lahlimi, instaurer une relation de confiance avec les citoyens, tout en adoptant une méthodologie scientifique rigoureuse".

Pour sa part, M. Lahlimi a exprimé sa profonde gratitude au Sou-

verain pour l'avoir décoré du Grand Cordon du Wissam Al Arch.

Il a également affirmé sa confiance en l'avenir du HCP sous la direction de M. Benmoussa, à qui il a adressé ses vœux les plus sincères de succès et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

"M. Benmoussa possède une solide formation et une connaissance approfondie des affaires publiques marocaines. Il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration du Nouveau Modèle de Développement (NMD) qui a été adopté comme base pour la vision future du Maroc", a dit M. Lahlimi.

# Le Congrès national populaire d'Al Qods salue le soutien du Maroc sous la conduite de SM le Roi à la cause palestinienne

Le Congrès national populaire d'Al-Qods a salué, mardi à Casablanca, le soutien constant du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la défense d'Al-Qods et de la cause palestinienne.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée au siège du Conseil de la région de Casablanca-Settat dans le cadre de la visite au Maroc d'une délégation palestinienne, le secrétaire général du Congrès, Bilal Al-Natsheh, a salué les efforts déployés par le Royaume, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, président du Comité Al Qods, en faveur de la cause palestinienne sur les plans politique, diplomatique et humanitaire.

Dans une déclaration la MAP, il a tenu à exprimer sa gratitude pour le soutien indéfectible des Marocains leurs frères palestiniens.

De son côté, le Secrétaire général de

linstance islamo-chrétienne de soutien Al Qods et aux sites sacrés, Hatem Abdelkader, a exprimé la grande estime que ressent le peuple palestinien pour le Maroc, Roi, gouvernement et peuple, en reconnaissance du soutien la cause palestinienne travers le Comité Al Qods et l'Agence Bayt Mal Al Qods, passant en revue de nombreux projets importants réalisés par cette Agence dans les domaines socio-économiques, éducatif, culturel et de la santé.

M. Abdelkader, ancien ministre d'Al Qods, a également évoqué les liens historiques troisiennés unissant le Royaume et la Palestine, saluant le rôle des Marocains dans la défense d'Al Qods et résident ce jour des familles palestiniennes originaires du Maroc.

Il a, son tour, salué hautement les efforts déployés par SM le Roi Mohammed VI et le peuple maro-

cain en faveur de la défense de la cause palestinienne, citant les projets portés par l'Agence Bayt Mal Al Qods en soutien aux hôpitaux et aux écoles, sur fond de la situation difficile que vit le peuple palestinien.

Le Maroc mène une action sans précédent, s'est-il félicité, notant que le soutien marocain Al Qods est exemplaire.

Cette rencontre s'est déroulée en présence notamment du directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui et du président du Conseil de la région de Casablanca-Settat, Abdellatif Mazouz.

Organisée du 21 au 28 octobre par l'Agence Bayt Mal Al Qods, cette visite de la délégation palestinienne sera marquée par la programmation d'une série de rencontres à Rabat, Tanger, Tétouan et Casablanca.

## Situation à Gaza

### Session extraordinaire de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents

Le Conseil de la Ligue des États Arabes a tenu, mardi au Caire, une session extraordinaire au niveau des délégués permanents, pour discuter des développements de la situation dans la bande de Gaza.

Cette réunion, tenue à la demande de l'État de Palestine et soutenue par plusieurs pays membres de la Ligue Arabe, a consacré l'examen de l'action arabe et internationale visant à mettre un terme aux crimes commis par Israël contre le peuple palestinien, notamment dans le nord de la bande de Gaza, a indiqué la Ligue.

Le Maroc a représenté lors de cette réunion, présidée par le Yémen (président actuel du Conseil de la Ligue), en présence du secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Hossam Zaki, par l'ambassadeur du Royaume au Caire et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali.

Le délégué permanent de l'État de Palestine auprès de la Ligue des États Arabes, Mohammad Al-Aklouk, a affirmé que l'incapacité du système international de mettre un terme aux crimes israéliens sans précédent constitue une honte pour l'humanité et une atteinte systématique au droit et au système internationaux.

## Guillaume Jobin : *La visite d'Etat du Président Macron au Maroc consacre le renouveau d'une relation d'amitié profonde*



La visite d'Etat du Président français Emmanuel Macron au Maroc consacre le renouveau d'une relation d'amitié profonde, a souligné Guillaume Jobin, écrivain et homme de médias français.

M. Jobin, également président de l'Ecole supérieure de journalisme de Paris, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que ce rebond "naturel" de la relation franco-marocaine, symbolisé par la décision de la France soutenant la souveraineté du Maroc sur son Sahara, ouvre la voie à une coopération plus solide et promet-

teuse entre les deux nations.

"Comme la plupart des Français amis du Maroc, nous sommes profondément soulagés de voir les relations entre nos deux pays revenir à la normale, et même se renforcer", a-t-il dit.

Rappelant les liens et l'amitié historiques unissant le Maroc et la France, M. Jobin a souligné que les deux pays disposent d'atouts complémentaires considérables pour co-construire un partenariat modèle qui regarde vers l'avenir.

Le Président de la République Fran-

çaise, Emmanuel Macron et son épouse, Madame Brigitte Macron, effectueront une visite d'Etat au Maroc, du lundi 28 au mercredi 30 octobre.

Cette visite, souligne un communiqué du ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie, "reflète la profondeur des relations bilatérales, fondées sur un partenariat enraciné et solide, à la faveur de la volonté commune des deux Chefs d'Etat de raffermir les liens multidimensionnels unissant les deux pays".

## Devant le CPS de l'UA, le Maroc réitère la pertinence de l'approche intégrée et multidimensionnelle

Pour répondre aux défis de paix et de sécurité en Afrique

Le Maroc a réitéré, mardi à Addis-Abeba, devant le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), la pertinence de l'approche intégrée et multidimensionnelle pour répondre aux défis de paix et de sécurité en Afrique, basée sur le nexus: paix, sécurité et développement.

L'Ambassadeur Représentant Permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi a souligné que le Continent africain est confronté aujourd'hui à une myriade de défis sécuritaires qui mettent en péril la paix et la stabilité en Afrique. Le diplomate marocain a aussi insisté sur l'impératif du renforcement de la coordination entre l'UA et ses partenaires pour une réponse efficace aux défis sécuritaires. Dans cette conjoncture particulière, la question se pose plus précisément sur la capacité des Opérations de Soutien à la Paix (OSP) de faire face aux défis sécuritaires en Afrique et leur financement prévisible et durable en vue d'accomplir les tâches pour lesquelles elles ont été mandatées, a relevé M. Arrouchi.

En effet, et pour que les OSP puissent s'acquitter de leur mission, l'Ambassadeur Représentant Permanent du Royaume au-

près de l'UA et la CEA-ONU a souligné l'impératif qu'elles soient dotées d'un financement prévisible et durable, soutenu par les Nations Unies dont le Conseil de sécurité a la responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le diplomate marocain a ajouté que, face aux limites des solutions exclusivement militaires dans le traitement des questions de paix et de sécurité, le Royaume du Maroc continue de prôner une approche intégrée et multidimensionnelle pour répondre aux défis de paix et de sécurité en Afrique, fondée sur le nexus: paix, sécurité et développement, tel que consacré par la Déclaration de Tanger, qui a été endossée par la Décision 842 de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA.

Ladite approche vise à aider et accompagner les pays africains pour qu'ils puissent répondre efficacement aux besoins et aspirations de leurs citoyens en matière de paix, de stabilité et de développement durables, a-t-il rappelé. A noter que cette réunion du CPS de l'UA, consacrée au financement des opérations de soutien à la paix et des activités du CPS, intervient suite à la tenue d'un nombre important de réunions dédiées à la

même question, confirmant la pertinence et le caractère prioritaire de cette thématique.

Il a également souligné que les générations futures se souviendront de la passivité de la communauté internationale en matière

d'application des résolutions et des appels à un cessez-le-feu, à la cessation de l'agression, à la fin de l'occupation israélienne illégale, outre la non utilisation des mécanismes prévus par la Charte des Nations unies.



### Conférence mondiale sur l'IA et l'application de la CIAC à Rabat

## Le DG de l'OIAC salue la vision et l'initiative du Maroc

Le Directeur général de l'Organisation pour l'Interdiction des armes chimiques (OIAC), Fernando Arias, a salué, mardi à Rabat, "la vision" et "l'initiative" du Royaume du Maroc pour avoir accueilli la Conférence mondiale sur l'Intelligence Artificielle (IA) et son rôle dans l'application de la Convention pour l'Interdiction des armes chimiques (CIAC).

Co-présidant l'ouverture de cet événement avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M. Arias a exprimé sa profonde "gratitude" au Royaume pour avoir abrité cette "conférence importante et opportune".

"Cet événement est l'un des plus importants co-organisés par l'OIAC en dehors de

son siège à La Haye", a-t-il fait savoir, louant les efforts déployés par le Maroc pour abriter cette "conférence de classe mondiale", avec la participation d'un grand nombre d'experts de premier plan.

Le DG de l'OIAC a, en outre, relevé que cet événement d'envergure, qui aura "sans doute un grand succès", vise à explorer les implications de l'IA dans "notre mission commune d'éradication des armes chimiques dans le monde".

L'objectif, a-t-il expliqué, est de mieux comprendre et saisir les avantages et les risques de l'IA sur la mise en œuvre de la Convention et la manière dont l'OIAC devrait y répondre.

De l'avis de M. Arias, les conclusions de cette Conférence, qui réunit des représen-

tants gouvernementaux et d'organisations internationales, ainsi que des experts et des acteurs de l'industrie chimique, constitueront une référence précieuse pour l'orientation de l'action de l'Organisation et de chaque Etat partie.

Créée en 1997 pour mettre en œuvre la Convention sur les armes chimiques, l'OIAC a franchi de nombreuses étapes importantes, a fait remarquer M. Arias, notant que toutes les armes chimiques déclarées par les Etats parties ont été détruites, sous le contrôle rigoureux de l'Organisation.

Cependant, a-t-il insisté, "bien que nous ayons atteint ce jalon historique, notre travail est loin d'être achevé".

Organisée par le Maroc, en partenariat avec l'OIAC, cette toute première confé-

rence mondiale sur l'IA et la Convention sur l'Interdiction des armes chimiques réunit plus de 150 participants étrangers, dont des représentants de plus de 46 Etats Parties à la Convention pour l'Interdiction des armes chimiques, ainsi que des experts internationaux issus des domaines de la science, de l'industrie, de la société civile et du monde académique.

Avec 193 Etats membres, l'OIAC a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2013 pour ses efforts exceptionnels en matière de désarmement. Aujourd'hui, elle continue de jouer un rôle central pour prévenir la réémergence des armes chimiques et promouvoir une utilisation pacifique de la chimie.

## Changement climatique

### COP 16 biodiversité

# L'Afrique au cœur des débats sur la conservation et le financement



Spécial réalisé par Hassan Bentaleb

Ça commence mal pour la COP 16 biodiversité qui a débuté lundi à Cali, en Colombie. Seuls 31 pays sur 195 ont présenté un plan en faveur de la biodiversité, alors qu'il s'agit du premier rendez-vous de la communauté internationale depuis l'adoption en 2022, lors de la COP15, d'une feuille de route pour sauvegarder la nature.

#### Retard

Les pays les plus riches ont été les plus rapides à soumettre leurs plans, avec plusieurs pays européens, l'Australie, le Japon, la Chine, la Corée du Sud et le Canada. Les États-Unis participent aux négociations, mais n'ont jamais ratifié la CDB et ne sont donc pas tenus de présenter un plan.

A noter que 73 autres pays avaient choisi de soumettre des propositions moins ambitieuses décrivant leurs objectifs nationaux, sans donner de détails sur la manière dont ils seront atteints.

Ce faible nombre de plans soumis risque, selon les experts, « d'entraver leurs capacités à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de l'accord « 30 pour 30 », qui consiste à conserver 30% des terres et des mers d'ici à 2030 ».

La ministre colombienne de l'Environnement, Susana Muhamad, qui préside également la conférence sur le climat, a déclaré que si le sommet devait évaluer les plans présentés jusqu'à présent, il devait également se pencher sur les raisons pour lesquelles de nombreux autres plans ont été retardés. « Il se peut qu'il n'y ait pas assez d'argent, par exemple, pour pouvoir développer les plans », a déclaré Mme Muhamad à Reuters. Les pays dont les gouvernements viennent d'être élus pourraient encore avoir du mal à atteindre l'objectif, a-t-elle ajouté.

Bernadette Fischler Huber, responsable du

plaidoyer au WWF, a déclaré, de son côté, que les pays les plus pauvres avaient eu plus de difficultés à trouver les fonds et l'expertise nécessaires à l'élaboration de plans nationaux pour la biodiversité.

#### Priorité

Pour les pays africains, la préservation des écosystèmes uniques que l'on trouve sur le continent est d'une importance cruciale. Des forêts primaires aux tourbières qui emmagasinent du carbone, en passant par les mangroves qui protègent les communautés côtières contre les catastrophes climatiques, l'Afrique abrite certains des trésors écologiques les plus précieux au monde. Le continent héberge également huit des 34 « réserves critiques de biodiversité » répertoriées par l'ONG Conservation International.

Les écosystèmes africains, tels que ceux du bassin du Congo, jouent un rôle crucial dans la régulation du climat à l'échelle mondiale. Souvent qualifiés de « poumon vert » de la planète, ces territoires sont essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les négociateurs africains cherchent donc à obtenir une reconnaissance internationale pour les efforts de conservation, en rappelant que la protection de cette biodiversité n'est pas seulement une question de préservation régionale, mais un enjeu global.

#### Engagement

Cette reconnaissance ne doit pas se limiter à de simples déclarations. Les pays africains réclament des engagements financiers tangibles de la part des nations développées. Lors de la COP biodiversité à Montréal, les États se sont accordés sur la nécessité de mobiliser 200 milliards de dollars par an d'ici 2030, provenant de diverses sources, dont 20 milliards destinés spécifiquement à l'aide au développement d'ici

2025. Or, ces promesses peinent à se matérialiser.

Nicky Kingunia, négociateur en chef pour la République démocratique du Congo (RDC), a réitéré la nécessité de créer un fonds spécifique dédié à la biodiversité, indépendant du Fonds mondial pour l'environnement. Cette demande pourrait devenir un point de friction majeur lors des négociations, car les pays riches semblent peu enclins à accepter la mise en place de nouveaux mécanismes financiers.

L'Afrique portera une attention particulière aux débats concernant une répartition juste des profits économiques générés par l'exploitation des ressources génétiques, majoritairement présentes dans les pays du Sud, mais souvent exploitées par les nations du Nord. Les pays africains exigent que les retombées de l'utilisation de ces ressources soient versées sous

forme d'un pourcentage des revenus générés, plutôt que de simples contributions volontaires. Les gains potentiels sont en effet considérables, car les ressources génétiques nourrissent des secteurs rentables tels que la pharmacie, les cosmétiques et l'agroalimentaire. Afin d'assurer une gestion équitable, l'Afrique insiste sur le fait que ce fonds multilatéral soit supervisé par la Convention sur la diversité biologique des Nations unies, plutôt que par des entités volontaires.

Ainsi, l'Afrique ne se contente pas de préserver ses écosystèmes pour ses propres populations, mais réclame aussi une juste part des bénéfices tirés de ses ressources, tout en exhortant la communauté internationale à prendre des mesures financières et politiques concrètes pour protéger cette biodiversité indispensable à la survie de l'humanité.

## Qu'est-ce que la COP biodiversité ?

La Conférence des Parties (COP) est l'organe directeur de la Convention, rassemblant tous les deux ans les 196 Parties au traité (195 États et l'Union européenne qui porte la voix de ses membres). Tous les dix ans, elle décide d'un cadre mondial pour agir en faveur de la biodiversité.

## Quid de la COP16 ?

La COP16 sur la biodiversité (ou 16<sup>ème</sup> Conférence des Parties) se tient du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024 en Colombie, à Cali. C'est la première COP organisée depuis l'adoption de l'Accord de Kunming-Montréal le 19 décembre 2022, qui a fixé le cadre de l'action internationale face à la crise de la biodiversité. La COP16 a donc un rôle crucial à jouer dans l'institutionnalisation d'une politique internationale de protection de la biodiversité, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Elle devra notamment établir la manière dont les gouvernements mondiaux vont suivre et faire évoluer leurs efforts en matière de protection de la biodiversité.

En outre, la COP16 est aussi la onzième réunion de la Conférence des Parties du Protocole de Cartagena sur la biosécurité, et la cinquième réunion de la Conférence des Parties du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

## Changement climatique

# Vers une coopération climatique transafricaine

*Une association pour stimuler la recherche et l'action voit le jour à Mohammédia*



La conférence internationale : « Variabilité et changement climatique en Afrique : impacts, adaptation et résilience », co-organisée par l'Association marocaine de climatologie, la Faculté des lettres et des sciences humaines Mohammédia, l'Université Hassan II de Casablanca, l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès (Dhar El-Mehraz) et le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) d'Agadir, a donné naissance à une nouvelle corporation scientifique. Il s'agit de l'Association africaine de la climatologie (AAC) destinée à promouvoir l'échange, la collaboration et la coopération entre les climatologues à travers tout le continent africain.

### Force de proposition

« L'Afrique, en raison de sa diversité géographique, est exposée à une variété de risques climatiques, allant de la désertification croissante au Nord, aux inondations dans les zones tropicales et côtières, en passant par les sécheresses récurrentes dans les régions du Sahel. L'objectif de l'Association africaine de la climatologie est non seulement de mieux comprendre ces phénomènes à travers la recherche collective, mais aussi de proposer des solutions adaptées aux réalités locales », a déclaré Abdelmalek Saloui, président de la nouvelle association, lors de l'assemblée constitutive qui a saisi l'occasion pour remercier la direction de l'Université de Mohammédia, les autorités locales et les partenaires privés. Et de préciser : « Grâce à des partenariats avec des universités, des centres de recherche et des institutions internationales, l'association œuvre à la diffusion des connaissances sur les tendances climatiques en Afrique, tout en favorisant le développement de nouveaux outils et méthodes pour prévoir, analyser et atténuer les impacts du changement climatique. Elle encourage également la formation et le renforcement des capacités des jeunes chercheurs africains afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la résolution des problèmes climatiques régionaux ».

A ce propos, l'AAC compte organiser des conférences, ateliers et séminaires permettant aux climatologues africains d'échanger sur leurs

travaux, d'établir des collaborations transfrontalières et de s'engager dans des projets communs. Elle soutient également la publication de recherches scientifiques sur les spécificités climatiques du continent et met l'accent sur l'importance d'une coopération accrue entre les climatologues africains et leurs homologues des autres régions du monde.

### Affronter les défis climatiques

L'ACC ambitionne également de répondre aux besoins urgents de la région en matière de préparation au changement climatique. « En facilitant la coopération entre les experts africains, elle contribue à développer des stratégies résilientes pour les populations locales, tout en encourageant les gouvernements à adopter des politiques climatiques basées sur des données scientifiques fiables. En outre, l'association joue un rôle important dans la sensibilisation du public et des décideurs politiques à l'importance de la lutte contre le changement climatique. Elle vise à promouvoir une meilleure intégration des

connaissances scientifiques dans les politiques nationales et régionales, afin de garantir que les réponses aux défis climatiques soient efficaces, durables et équitables pour tous les Africains », a conclu le président de l'ACC.

### Stimuler le débat

Il y a lieu de noter que la conférence : « Variabilité et changement climatique en Afrique : impacts, adaptation et résilience », a été marquée par un ensemble de contributions scientifiques très riches. Au total, 78 articles ont été présentés, couvrant des thèmes allant de la variabilité climatique aux solutions d'adaptation. Parmi ces contributions, une conférence encadrée, suivie de 42 communications scientifiques ont permis de stimuler des discussions et d'approfondir la réflexion sur la gestion du changement climatique en Afrique.

Ces travaux ont largement abordé la question de la variabilité et du changement climatique en Afrique, ainsi que leurs implications pour le développement durable du continent. Des solu-

tions pratiques visant à renforcer la résilience des populations face aux événements climatiques extrêmes, tels que les inondations et les sécheresses, ont été discutées, offrant des pistes intéressantes pour les décideurs politiques.

Les chercheurs de plusieurs pays africains, tels que le Maroc, le Bénin, le Soudan, le Tchad, le Togo, le Congo Brazzaville, la Mauritanie et l'Égypte, ont présenté leurs travaux. Ils ont exploré des scénarios climatiques spécifiques et proposé des projets concrets pour améliorer l'adaptation des sociétés africaines face aux défis climatiques.

Des chercheurs issus d'institutions de renom, telles que l'Université Mohammed VI de Ben Guérir, l'Institut Hassan II d'agriculture et de médecine vétérinaire, l'Institut Scientifique de Rabat, l'Institut national de l'urbanisme et de la construction, et d'autres universités publiques à travers le pays (Oujda, Fès, Tétouan, Meknès, Mohammédia, Rabat, Casablanca, Marrakech, entre autres), ont enrichi les débats par des analyses approfondies et des études de cas pertinentes.

### Formuler des recommandations

Les discussions ont permis, en outre, de formuler plusieurs recommandations pour aider les décideurs politiques et économiques à adopter des stratégies adaptées pour faire face aux conséquences du changement climatique. Qu'il s'agisse de la gestion des inondations en période d'abondance ou des pénuries en période de sécheresse, les experts ont souligné l'importance d'une planification proactive et d'une coopération accrue entre les différents acteurs.

Les travaux scientifiques de ce colloque seront publiés sous forme d'un ouvrage collectif. Ce document visera à rassembler l'ensemble des contributions scientifiques et à fournir aux décideurs régionaux, nationaux et africains un cadre de réflexion pour élaborer des politiques climatiques plus efficaces et durables. L'objectif est de présenter cet ouvrage aux autorités compétentes pour influencer positivement la prise de décision à différents niveaux et contribuer ainsi à la lutte contre le changement climatique en Afrique et au-delà.





## Les Etats-Unis jugent le moment venu de mettre fin à la guerre à Gaza



**L**e chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a affirmé mercredi que "maintenant est le moment" de mettre fin à la guerre à Gaza et appelé Israël à éviter "une plus grande escalade" dans sa riposte attendue à l'attaque aux missiles de l'Iran.

M. Blinken s'est exprimé avant de quitter Tel-Aviv pour Ryad, où il poursuit une tournée visant à contenir l'escalade militaire dans la région, un mois après que la guerre à Gaza s'est étendue au Liban avec une offensive militaire israélienne contre le Hezbollah libanais pro-iranien.

Dans le sud du Liban, de nombreuses familles ont fui la ville de Tyr, visée par des frappes après un appel de l'armée israélienne à évacuer des quartiers de cette cité millénaire qui abrite des sites antiques inscrits au patrimoine de l'Unesco et compte quelque 14.500 habitants.

"La situation est très mauvaise, nous sommes en train d'évacuer tout le monde", a dit à l'AFP Mortada Mhanna, qui dirige le centre de gestion de crise local.

Au lendemain d'entretiens avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, M. Blinken a affirmé que "c'est le moment" de mettre fin à la guerre à Gaza, après qu'Israël y a atteint selon lui "la plupart de ses objectifs stratégiques, avec l'idée de s'assurer que le 7-October ne peut plus jamais arriver".

Il faisait référence à l'attaque sans précédent du Hamas palestinien le 7 octobre 2023 sur le sol israélien, qui a déclenché la guerre à Gaza.

A deux semaines des élections américaines, M. Blinken a aussi estimé qu'"il

est très important qu'Israël réponde (à l'Iran) d'une façon qui ne crée pas une plus grande escalade", au lendemain d'un nouvel avertissement de Téhéran de sa détermination à riposter en cas d'attaque israélienne.

Ennemi juré d'Israël, l'Iran a tiré le 1er octobre environ 200 missiles contre Israël en riposte selon Téhéran à l'assassinat de chefs du Hezbollah et du Hamas notamment.

Avant d'arriver à Ryad, le secrétaire d'Etat a parallèlement appelé Israël à saisir "l'occasion incroyable" de normaliser ses relations avec l'Arabie saoudite, un poids lourd du Proche-Orient.

Judi, M. Blinken se rendra au Qatar, avant des entretiens vendredi à Londres avec des homologues arabes, a annoncé

le Département d'Etat.

Durant sa visite en Israël, il a estimé que la mort de Yahya Sinouar, le chef du Hamas et architecte de l'attaque du 7 octobre tué par des soldats israéliens à Gaza dans la bande de Gaza, offrait une "occasion importante de ramener les otages chez eux" et "mettre fin à la guerre".

Benjamin Netanyahu a, selon son cabinet, assuré à son interlocuteur que la mort de Sinouar "pourrait avoir un effet positif sur le retour des otages".

L'attaque du Hamas le 7 octobre 2023 a entraîné la mort de 1.206 personnes en Israël, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur les données officielles israéliennes, incluant les otages tués ou morts en captivité.

Sur les 251 personnes alors enlevées, 97 restent otages à Gaza, dont 34 ont été déclarées mortes par l'armée.

M. Blinken a de nouveau appelé Israël à faciliter l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, relevant des "progrès" en la matière mais insuffisants.

Peu après, l'Organisation mondiale de la santé annonçait reporter la campagne de vaccination contre la polio qui devait débuter dans le nord de Gaza - où l'armée israélienne mène depuis le 6 octobre une offensive dévastatrice - invoquant "des bombardements intensifs et ordres de déplacement massif" de la population.

Le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas a lancé sur Telegram un appel "au monde, qui n'a pas réussi à assurer la protection et l'hébergement de notre peuple et n'a pas été en mesure de fournir de la nourriture et des médicaments, à (...) envoyer des linceuls".

Selon la Défense civile locale, quatre personnes ont péri dans une frappe israélienne contre des employés de la municipalité de Gaza-ville.

Au moins 42.792 Palestiniens, majoritairement des civils, ont été tués dans l'offensive israélienne à Gaza, d'après les données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU. Le petit territoire palestinien, où sont assiégés les quelque 2,4 millions d'habitants par Israël, est en proie à un désastre humanitaire.

"Le Liban est au bord de l'effondrement", a pour sa part prévenu à Beyrouth la chef de la diplomatie allemande Annalena Baerbock, à la veille d'une conférence internationale sur le Liban à Paris.

Mardi, Israël a confirmé avoir tué, dans une frappe début octobre sur la banlieue sud de Beyrouth, Hachem Safieddine, successeur pressenti à la tête du Hezbollah de Hassan Nasrallah, lui-même tué dans un raid israélien dans le même secteur le 27 septembre.

Le Hezbollah n'a pas confirmé à ce stade le décès de Safieddine, mais sa direction a été largement décimée depuis qu'Israël a lancé le 23 septembre des frappes massives le visant, doublée le 30 septembre d'une offensive terrestre dans le sud du Liban.

Au moins 1.552 personnes ont été tuées au Liban en un mois, d'après un décompte de l'AFP basé sur des données officielles. L'ONU a recensé près de 700.000 déplacés.

Bien qu'affaibli, le Hezbollah revendique quotidiennement des tirs de roquettes sur Israël, et a affirmé avoir visé à nouveau mercredi une base militaire près de Tel-Aviv.



*"Le Liban est au bord de l'effondrement", a prévenu à Beyrouth la chef de la diplomatie allemande, Annalena Baerbock*

# A deux semaines du scrutin, Harris estime que le pays est prêt pour sa première présidente

La candidate démocrate à la Maison Blanche Kamala Harris a estimé mardi que le pays était prêt à élire la première présidente de son histoire à deux semaines d'un scrutin toujours aussi incertain et dans une campagne au ton de plus en plus acerbe.

Si le rythme s'est encore accéléré ces derniers jours pour les deux candidats, les coups sont aussi de plus en plus violents.

Mardi, le républicain Donald Trump a multiplié les attaques personnelles contre son adversaire qu'il décrit comme "une personne stupide" qui "ne mérite pas de pouvoir se présenter". "Si elle devient présidente, ce pays est fini", a-t-il ajouté.

Dans cette élection scrutée par le monde entier et qui angoisse de nombreux Américains d'après une récente enquête, aucun des deux candidats ne se démarque.

Plus de 20 millions d'électeurs ont déjà voté par courrier ou en personne, selon l'organisation indépendante Elections Project, soit plus de 12% de la participation totale de 2020.

Dans le Wisconsin, les citoyens étaient au rendez-vous mardi, pour l'ouverture du vote anticipé, comme devant une bibliothèque de Madison, où de longues files d'attente se sont formées.

Attendant son tour, Brad Hines, policier à la retraite de 73 ans, a expliqué à l'AFP qu'il voulait voter tôt parce qu'il considérait cette élection comme "importante" pour l'état de la "démocratie".

Dawn Lauderdale, technicienne en radiologie de 65 ans, s'est aussi présentée mardi pour voter mais a rebroussé chemin en voyant la foule. Mais elle reviendra pour voter pour Kamala Harris, le choix de la "raison", car elle s'inquiète pour les droits des femmes.

De récentes enquêtes d'opinion semblent donner un léger avantage à Donald Trump, qui mène à 78 ans sa troisième campagne présidentielle consécutive. Mais cette avance se situe systématiquement dans la marge d'erreur. Difficile d'en tirer des conclusions.

Dans ce contexte Kamala Harris, qui souffre



d'un déficit de notoriété évident face à son rival, déverse des centaines de millions de dollars dans la campagne pour tenter de prendre l'ascendant dans la course à la Maison Blanche.

Cette dernière a estimé dans une interview que le pays était "parfaitement" prêt à élire une femme à sa tête pour la première fois de son histoire.

Même si elle a tout de suite minimisé la portée historique que pourrait représenter son élection. "Ce qui intéresse la plupart des gens, c'est de savoir si vous pouvez faire le travail et si vous avez un plan pour eux", a-t-elle expliqué.

"Ils méritent d'avoir un président qui se concentre sur eux, contrairement à un Donald Trump, constamment concentré sur lui-même", a ajouté la vice-présidente.

Le candidat républicain, qui envenime chaque jour un peu plus sa rhétorique contre

les migrants, a encore expliqué mardi que la frontière était le "plus gros problème", lors d'une table ronde avec des électeurs latinos en Floride.

Dans la soirée, il s'est de nouveau rendu en Caroline du Nord, comme la veille, pour un événement axé sur l'économie. Mais le républicain a surtout multiplié les attaques contre ses adversaires et les digressions.

"Je suis en compétition face à cette stupide personne", a-t-il déclaré l'accusant de "dormir" plutôt que de faire campagne.

Son ancien chef de cabinet à la Maison Blanche, John Kelly a déclaré mardi qu'il pensait que Donald Trump répondait à la définition d'un fasciste.

En meeting dans le Michigan pour la vice-présidente, Barack Obama a été introduit sur scène mardi par le rappeur Eminem, la dernière star en date à afficher son soutien à Ka-

mala Harris.

"Ne huez pas, votez!", a-t-il imploré le public quand ses attaques enflammées contre M. Trump ont fait réagir la foule.

Cet Etat est l'un des swing States particulièrement convoités par les candidats car ils peuvent basculer d'une élection à une autre. Comme en 2016 et en 2020, quelques dizaines de milliers de voix de ces Etats devraient permettre de départager l'ancienne procureure du milliardaire.

Ce dernier, condamné au pénal fin mai, réussira-t-il l'un des plus grands "comeback" de l'histoire politique américaine le 5 novembre? La démocrate, en campagne depuis trois mois seulement, deviendra-t-elle la première femme à diriger la première puissance mondiale?

Quelque soit le résultat, l'élection présidentielle sera historique.

## Sommet des Brics

# Poutine salue l'avènement d'un "monde multipolaire"

Le président russe Vladimir Poutine a ouvert mercredi à Kazan le sommet des Brics, saluant dans cette réunion l'émergence du "monde multipolaire" qu'il appelle de ses vœux face à l'Occident.

Avec ce sommet, Vladimir Poutine entend faire la démonstration de l'échec de la politique occidentale de sanctions économiques et d'isolement diplomatique visant son pays depuis l'assaut des troupes russes en Ukraine en février 2022.

Il entend également battre en brèche ce que la Russie comme la Chine décrivent comme "l'hégémonie" occidentale, notamment américaine, dans la conduite des relations internationales.

Devant les dirigeants d'une dizaine de ces pays Brics, dont le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre indien Narendra Modi, Vladimir Poutine a expliqué qu'ils allaient évoquer ensemble "les questions les plus urgentes", dont "le règlement des conflits régionaux".

"Le processus de formation d'un monde multipolaire est en cours, un processus dynamique et irréversible", a assuré M. Poutine.

En Ukraine, au moment où les troupes russes gagnent du terrain dans l'est du pays, Moscou et Kiev ne semblent toujours pas proches d'éventuelles négociations de paix, trente-deux mois après le début de l'opération militaire spéciale décidée par Vladimir Poutine.

Au Proche-Orient, la guerre déclenchée à Gaza par l'attaque sanglante du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, s'est étendue au Liban où l'armée israélienne intensifie son offensive contre le Hezbollah.

Jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, arrivé mercredi à Kazan, devrait s'entretenir de l'Ukraine avec Vladimir Poutine, selon le Kremlin.

L'ONU n'a pas formellement confirmé cette rencontre mais a fait savoir mardi que le secrétaire général s'entretiendrait avec un "grand nombre de dirigeants participant au sommet".

Cet entretien serait une première en Russie entre les deux hommes depuis avril 2022.

A Kazan, "le secrétaire général réaffirmera ses positions bien connues sur la guerre en Ukraine et les conditions d'une paix juste fondée sur la charte et les résolutions des Nations unies et le droit international", a souligné mardi l'un de ses porte-parole, Farhan Haq.

Antonio Guterres, qui s'est présenté en médiateur disponible, a régulièrement souligné que l'annexion de territoires ukrainiens revendiqués par Moscou n'avait "pas de place dans le monde moderne".

Le ministère ukrainien des Affaires étrangères avait estimé lundi soir que M. Guterres avait fait "le mauvais choix" en acceptant de se rendre à Kazan. "Cela ne fait que nuire à la réputation de l'ONU", a critiqué le ministère sur X.

Dans sa logique de quête d'un monde multipolaire, le dirigeant russe a mené mardi un marathon de rencontres bilatérales, notamment avec

Xi Jinping et Narendra Modi.

La Chine est son grand partenaire asiatique qui lui apporte un soutien économique crucial dans le contexte des sanctions occidentales, et l'Inde est critiquée par les Occidentaux pour ses achats de grandes quantités de pétrole russe depuis 2022.

Aucun des deux pays n'a condamné l'invasion et l'annexion revendiquée des territoires ukrainiens.

Vladimir Poutine devait rencontrer mercredi les présidents vénézuélien et iranien, Nicolas Maduro et Massoud Pezeshkian, dont les pays sont résolument dans le camp anti-occidental.

L'Iran est accusée d'avoir fourni des drones et des missiles de courte portée à la Russie.

Une rencontre bilatérale avec le président turc Recep Tayyip Erdogan devait être également au programme de Vladimir Poutine mercredi. Membre de l'Otan, la Turquie n'est pas membre des Brics et entretient des relations complexes tant avec Moscou qu'avec l'Occident.

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

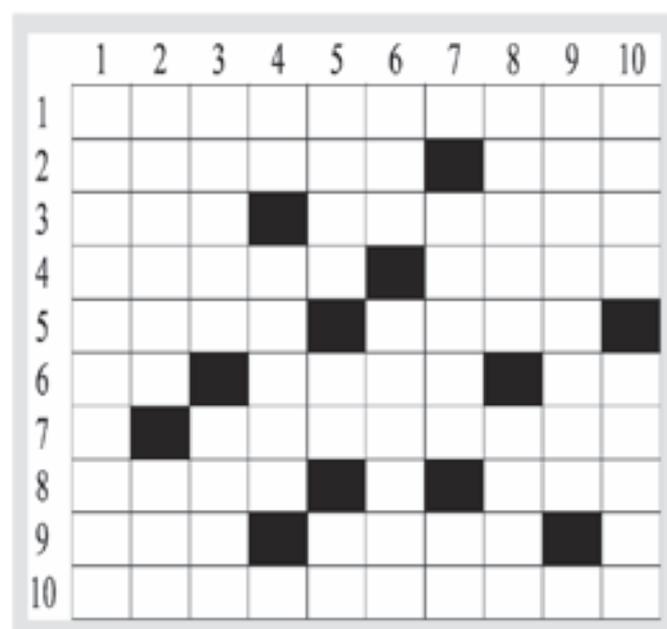


© Myriem Kämlich





## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Fins dessins
- 2- Echancré - Porte grain
- 3- Bruit - Assembler
- 4- Elancé - Prière chrétienne
- 5- Un des Grands - Chérit
- 6- Note - Repose - Vieille cité
- 7- Hôte de commerce
- 8- Ordre divin - Déshydraté
- 9- Bien s'y oppose - Poignée
- 10- Capitaux

## VERTICALEMENT

- 1- Technique en sidérurgie
- 2- Sous l'émail - Vieil organe terroriste
- 3- Vieux non - Bas
- 4- Renvoi - Vendus
- 5- Foyer - Personnel - Période
- 6- Chesille - En feu
- 7- Base de calcul - Affirmatif
- 8- Célébrité - Plus neuve
- 9- Scalreuse
- 10- Majesté 1 - Admis

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

2	1			8	7	6		
5				4				
8	3		1			9	5	
			4	7		5	2	
4		8		3			7	
6	9		1	5				
7	5		3		2		9	
		7						4
3	2	4			1		6	

## Moyen

		1	4					5
	4	2	1	9				7
5			6					4
	1	6	7					
8								6
			4	9			8	
2			1					9
7			5	3	8	1		
9			4	5				

## Difficile

		8		1				
			8		9	2	7	
2					3	4		
		7		3			2	
		5		6		9		
1			5		6			
		3	4				8	
5	2	3		7				
				2	5			

## Expert

		4			3			8
9				2		6		
	7	1		5				
					1		5	
1	9						7	2
	3	2						
				3		9	6	
		6	8					5
3		5			8			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

3	1	4	5	8	2	6	7	9
6	2	9	7	1	3	8	5	4
7	5	8	6	4	9	1	3	2
1	7	6	2	5	4	3	9	8
4	3	2	8	9	7	5	1	6
8	9	5	3	6	1	4	2	7
5	8	3	9	2	6	7	4	1
2	4	7	1	3	8	9	6	5
9	6	1	4	7	5	2	8	3

## Moyen

4	5	3	8	6	2	1	9	7
9	7	8	1	3	5	2	4	6
2	1	6	4	9	7	8	5	3
6	9	4	5	8	3	7	1	2
8	2	5	7	1	9	6	3	4
7	3	1	2	4	6	5	8	9
3	6	2	9	5	1	4	7	8
1	4	9	6	7	8	3	2	5
5	8	7	3	2	4	9	6	1

## Difficile

5	9	3	7	4	2	1	8	6
6	7	4	8	1	9	5	2	3
8	1	2	5	6	3	4	7	9
9	5	8	6	7	4	3	1	2
3	4	6	2	8	1	9	5	7
7	2	1	3	9	5	8	6	4
1	6	7	4	3	8	2	9	5
2	3	9	1	5	7	6	4	8
4	8	5	9	2	6	7	3	1

## Expert

6	2	7	1	8	9	5	4	3
4	9	3	6	2	5	7	1	8
5	8	1	3	7	4	9	6	2
3	1	6	8	9	7	2	5	4
2	7	4	5	1	3	8	9	6
9	5	8	2	4	6	3	7	1
7	3	5	4	6	8	1	2	9
8	4	2	9	5	1	6	3	7
1	6	9	7	3	2	4	8	5

# Economie

*Collectivités territoriales*  
Un excédent global  
de 11,7 MMDH  
à fin septembre

L'exécution des budgets des collectivités territoriales (CT) fait ressortir un excédent global de 11,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, contre un excédent global de 7,9 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cet excédent, qui tient compte d'un solde positif de 1,97 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, est destiné à couvrir les dépenses engagées et devant être payées au cours de l'année 2024, précise la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL).

En ce qui concerne les recettes ordinaires des CT, elles se sont établies à 37,4 MMDH en augmentation de 7% par rapport à fin septembre 2023, souligne la même source, expliquant cette évolution par la hausse 1,7% des recettes transférées, de 20,1% des recettes gérées par l'État et de 10,4% des recettes gérées par les CT, rapporte la MAP.

De même, les dépenses ordinaires des CT ont atteint 19,2 MMDH à fin septembre 2024, soit une augmentation de 4,1% en raison de la hausse de 6,7% des dépenses des autres biens et services (+589 millions de dirhams (MDH)) et de 13,9% des charges en intérêts de la dette (+125 MDH) et de 0,5% des dépenses de personnel (+42 MDH).

S'agissant des excédents globaux dégagés par les budgets des CT, ils se sont élevés de 62,3 MMDH et comprennent les excédents des années antérieures et celui de l'année 2024 (11,7 MMDH).

Ces excédents sont destinés à couvrir les dépenses programmées et engagées ou programmées, au titre des années antérieures et non payées ainsi que les dépenses engagées en 2024 et non payées. Le reliquat constitue de la trésorerie disponible destinée au paiement des dépenses exigibles (salaires, eau et électricité, loyers, intérêts de la dette, gestion déléguée, ...).

Les communes interviennent pour 59,4% des excédents globaux des collectivités territoriales.

## Le FMI s'inquiète d'une croissance mondiale décevante



« La croissance mondiale devrait rester stable mais également décevante », a estimé récemment le Fonds monétaire international (FMI) soulignant toutefois que cette continuité apparente masque des révisions notables apportées depuis avril 2024.

Selon les estimations de l'institution financière internationale, « la croissance devrait se maintenir à 3,2% en 2024 et 2025, même si les taux de quelques pays, en particulier les pays en développement à faible revenu, ont fait l'objet d'importantes révisions à la baisse, souvent du fait de l'intensification des conflits », a

expliqué le chef économiste du FMI, Pierre-Olivier Gourinchas.

Ainsi, comme le relève le Fonds dans son rapport intitulé Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2024-Changement de cap et menaces grandissantes, « le relèvement des prévisions pour les Etats-Unis a compensé l'abaissement de celles des autres pays avancés, en particulier les plus grands pays européens ».

Aussi, poursuit-il, dans les pays émergents et les pays en développement, les perturbations de la production et du transport des produits de base (du pétrole, en particulier), les conflits, les troubles sociaux et des phénomènes météorologiques extrêmes ont entraîné des révisions à la baisse des perspectives pour la région Moyen-Orient et Asie centrale, et pour l'Afrique subsaharienne.

Dans son rapport, le Fonds constate que « ces abaissements des prévisions ont été compensés par les révisions à la hausse des perspectives pour les pays émergents asiatiques, dont la croissance est stimulée par la forte augmentation de la demande de semi-conducteurs et de composants

électroniques, alimentée par d'importants investissements dans l'intelligence artificielle ».

Selon une analyse de l'institution de Washington, cette tendance est épaulée par des investissements publics considérables en Chine et en Inde. Et d'ajouter : d'ici à cinq ans, la croissance mondiale devrait atteindre 3,1%, un chiffre médiocre si on le compare à la moyenne d'avant la pandémie.

### La décrue de l'inflation devrait se poursuivre

Autre point abordé dans ce rapport concerne la désinflation mondiale qui se poursuit. Une décrue qui contraste toutefois avec l'inflation des prix des services restée élevée dans de nombreuses régions, fait remarquer l'organisation internationale expliquant que cela « souligne l'importance de comprendre les dynamiques sectorielles et de moduler la politique monétaire en conséquence ».

En effet, « l'inflation dans les services reste trop élevée, à presque le double du niveau pré-pandémique. Certains pays émergents voient réapparaître des pressions inflationnistes, parfois en raison des prix éle-

vés des denrées alimentaires », selon Pierre-Olivier Gourinchas.

Quoi qu'il en soit, tout semble indiquer que « la bataille mondiale contre l'inflation a été dans une large mesure remportée, même si des pressions sur les prix persistent dans certains pays », a-t-il fait remarquer.

« Après avoir culminé à 9,4% en glissement annuel au troisième trimestre de 2022, les taux d'inflation globale devraient à présent s'établir à 3,5% d'ici la fin de 2025, en dessous du niveau moyen de 3,6% enregistré entre 2000 et 2019 », a-t-il expliqué dans ce rapport.

Qu'à cela ne tienne, compte tenu du fait que les déséquilibres cycliques de l'économie mondiale sont en train de se résorber, le FMI exhorte les pouvoirs publics à doser soigneusement leurs priorités à court terme afin d'assurer un atterrissage en douceur.

En parallèle, il estime que « des réformes structurelles s'imposent pour améliorer les perspectives de croissance à moyen terme, tout en continuant à aider les plus vulnérables ».

Alain Bouthy

«  
L'inflation des  
prix des services  
reste élevée  
dans de  
nombreuses  
régions,  
selon le Fonds

## Port de Dakhla: Hausse de 9% des débarquements de la pêche à fin septembre

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Dakhla ont atteint 94.518 tonnes (T) à fin septembre 2024, en hausse de 9% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a aussi augmenté de 18% à 731,96 millions de dirhams (MDH), contre 618,41 MDH à fin septembre 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont progressé de 25% à fin septembre dernier pour s'établir à 78.029 T, pour une

valeur marchande estimée à 458,45 MDH (+49 %), contre plus de 308,39 MDH/ 62.549 T en glissement annuel, rapporte la MAP.

De même, les débarquements des poissons blancs ont reculé durant la même période de 32% pour s'établir à 16.251 T, pour une valeur estimée à 235,84 MDH (-7%) contre 254,69 MDH/ 23.748 T en glissement annuel.

Les captures des céphalopodes ont, de leur côté, reculé à fin septembre dernier de 61% à 7 T, pour une valeur marchande estimée à 576.000 DH (-72%) contre 19 T pour une valeur de plus de 2,06 MDH durant la même période de 2023.

S'agissant des prises de crustacés, elles ont enregistré durant les neuf premiers mois de 2024 une baisse de 35% pour s'établir à 230 T pour une valeur marchande de plus de 37,07 MDH (-30%) contre 355 T pour des recettes estimées à 53,24 MDH à fin septembre 2023.

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 936.354 tonnes à fin septembre 2024, en hausse de 2% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 8% à plus de 8,46 milliards de dirhams.

## Compensation

# Une charge prévisionnelle de plus de 16,53 MMDH en 2025

Les crédits de compensation programmés au titre de 2025 s'élèvent à plus de 16,53 milliards de dirhams (MMDH), selon le rapport sur la compensation accompagnant le projet de loi de Finances (PLF) de l'année prochaine.

L'Etat continuerait de soutenir les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale du blé tendre, à travers la programmation d'une enveloppe de 16,536 milliards de dirhams au titre du projet de loi de Finances 2025, indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des Finances.

Ledit rapport fait également savoir que les premiers mois de l'année 2024 ont été caractérisés par la persistance de la montée des cours des produits subventionnés sur le marché international, d'une part, et par les conditions de sécheresse de la campagne agricole 2023/2024 au niveau national, qui ont impacté considérablement le niveau de la production totale en sucre et en

blé tendre, d'autre part.

De ce fait, rapporte la MAP, afin de contenir l'inflation et assurer un approvisionnement régulier du Maroc en produits de base, et permettre la stabilisation des prix intérieurs dans l'objectif du soutien au pouvoir d'achat des citoyens, le gouvernement a pris plusieurs mesures.

Pour la bonbonne du gaz butane de 12 kg, malgré l'augmentation de son prix de vente de 10 DH à partir du 20 mai dernier, la subvention octroyée par l'Etat pour le soutien de son prix à la consommation, demeure importante en s'élevant en moyenne à 63 DH à fin août 2024, en repli de 9% par rapport à la même période un an auparavant.

De ce fait, la charge de compensation du gaz butane s'est chiffrée à près de 10,45 MMDH au terme des huit premiers mois de l'année en cours.

S'agissant du sucre, afin de maintenir le prix de vente inchangé sur le marché national, malgré la récente revalorisation

des prix d'achat des cultures sucrières, effective depuis le 14 avril 2023, et dans le but d'encourager les agriculteurs à relancer la production nationale du sucre blanc, la subvention forfaitaire accordée par l'Etat à la consommation du sucre a été réévaluée à la hausse de 27% à 3,6 DH/KG.

Par conséquent, la charge de la subvention à la consommation du sucre raffiné s'est établie à 3,08 MMDH à fin août 2024, en augmentation de 15% en glissement annuel.

Quant au sucre brut, et afin de compenser le déficit croissant de la production nationale du sucre blanc, résultant des conditions de sécheresse, dans un contexte international caractérisé par des niveaux élevés des cours du sucre brut, l'Etat a octroyé une subvention additionnelle moyenne pondérée à l'importation de ce produit, de 2,18 DH/KG pour la période de janvier à août de cette année.

Ainsi, la charge liée à l'importation du sucre brut durant cette

période a progressé de 10% à 1,35 MMDH.

Par ailleurs, le rapport indique que le gouvernement a maintenu la subvention unitaire de 143,375 DH/quintal pour le même niveau de contingent de farine nationale de blé tendre, soit 6,26 millions de quintaux. Cela a engendré une charge budgétaire de près de 880 millions de dirhams (MDH) à fin août dernier, incluant les actions menées pour la valorisation de la production locale du blé tendre, notamment la prise en charge des frais de stockage et de magasinage.

Au vu du déficit de la production nationale de ce produit au titre de la campagne agricole 2023/2024, l'Etat a maintenu, en sus de la suspension des droits de douane à l'importation durant l'année 2024, l'octroi d'une subvention à l'importation du blé tendre. La finalité étant de sécuriser l'approvisionnement du marché national en cette denrée et de stabiliser le prix du pain à 1,2 DH et les prix des farines.

De ce fait, la prime forfaitaire octroyée par l'Etat à l'importation du blé tendre a enregistré, à fin août 2024, une moyenne de 13,17 DH/quintal, en déclin de 79%. Ainsi, le soutien à l'importation du blé tendre s'est élevé à 687 MDH durant les huit premiers mois de cette année, en repli de 69% en glissement annuel.

Aussi, l'Etat poursuit le soutien des prix à la consommation de certains produits alimentaires en faveur des populations des provinces du Sud pour un montant de 88 MDH au titre de la période janvier-août de l'année 2024. En ce qui concerne les carburants, et dans le cadre de la poursuite de sa politique de lutte contre l'inflation, notamment par la stabilisation des tarifs de transport des personnes et des marchandises, l'Etat a maintenu, en 2024, le soutien exceptionnel accordé aux transporteurs routiers. Le montant alloué à cette opération au cours des huit premiers mois de cette année, a atteint 1,55 MMDH.

## Transferts budgétaires de l'Etat aux EEP

# Un taux de réalisation de 53% à fin août 2024

Le taux de réalisation des transferts du Budget général de l'Etat (BGE) au profit des établissements et entreprises publics (EEP) a atteint 53% à fin août dernier, selon le rapport sur les EEP accompagnant le projet de loi de Finances (PLF) de l'année 2025.

"Les prévisions pour 2024, actualisées à fin août, s'élèvent à 68.207 MDH (millions de dirhams) et sont réalisées à hauteur de 53%", indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des Finances, ajoutant que les fonds débloqués en faveur des EEP ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 11,08% entre 2014 et 2023.

D'après la même source, les transferts

du BGE au profit des EEP se sont élevés à plus de 65.687 MDH en 2023, soit un taux de réalisation de 93% comparativement aux prévisions (70.766 MDH).

La répartition sectorielle montre que ces transferts sont essentiellement destinés aux secteurs prioritaires, à savoir l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation (29.428 MDH), l'agriculture et la pêche (8.474 MDH), l'eau, l'énergie et les mines (6.766 MDH), le transport (5.058 MDH), ainsi que la santé et le développement social (4.073 MDH), rapporte la MAP.

Le rapport révèle aussi que les débloques en 2023 ont été répartis sur le fonctionnement des EEP subventionnés (52%),

l'équipement (33%) et l'augmentation de capital (15%).

Ainsi, pour les EEP non marchands, un total de 46.076 MDH a été débloqué, dont environ 32.508 MDH pour le fonctionnement et 13.568 MDH pour l'équipement.

Concernant les EEP marchands, 19.611 MDH ont été versés, dont 8.509 MDH pour l'équipement, 1.679 MDH pour le fonctionnement et 9.423 MDH pour les augmentations de capital.

Les relations financières entre l'Etat et les EEP consistent en des transferts croisés comprenant l'appui de l'Etat au profit des EEP et les contributions de certains EEP au BGE. L'appui de l'Etat en faveur des EEP

prend la forme de subventions d'équipement et/ou de fonctionnement, d'apports en capital ou de dotations en fonds propres.

L'augmentation constatée, au cours des dernières années, des montants de l'appui de l'Etat en faveur des EEP résulte des effets conjugués de plusieurs facteurs, notamment l'accélération des transferts aux EEP de nouvelles activités qui étaient assurées, auparavant, par l'administration, le rythme soutenu de création d'établissements publics à caractère non marchand pour la prise en charge de missions de service public et l'accroissement du soutien financier accordé à certains EEP affectés par les effets des crises successives.

# Art & culture "Au-delà des mots, Fatima Loukili"

*Portrait d'une figure emblématique du paysage médiatique et cinématographique marocain*

Le film "Au-delà des mots, Fatima Loukili" de Zahra Belkoui, projeté mardi dans le cadre de la compétition des films d'écoles et d'instituts de cinéma du 24<sup>e</sup> Festival national du film de Tanger, retrace le parcours de l'une des figures emblématiques du paysage médiatique et cinématographique marocain.

Ce court métrage documentaire, consacré à la mémoire de Fatima Loukili, dévoile les moments marquants de cette grande dame, depuis ses débuts dans le journalisme, ainsi que sa transition vers l'écriture de scénarios et son analyse critique de la représentation des femmes dans le cinéma marocain.

La jeune cinéaste et doctorante chercheuse à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech a présenté une pellicule riche en extraits d'archives, mettant en lumière non seulement le parcours professionnel de feu Fatima Loukili mais également son impact sur l'industrie cinématographique marocaine.

Ce documentaire s'inscrit ainsi dans une volonté de valoriser davantage les contributions des femmes dans les domaines artistiques et médiatiques au Maroc. En rendant hommage à des pionnières comme feu Fatima Loukili, le film rappelle l'importance d'une représentation équitable et diversifiée dans la culture marocaine.

Dans une déclaration à la MAP, la

jeune réalisatrice Zahra Belkoui a souligné que "ce documentaire a été élaboré dans le cadre de notre recherche approfondie au sein de l'Université, axée sur le cinéma féminin marocain", ajoutant qu'il était important pour l'ensemble de l'équipe de recherche de dresser un portrait de feu Fatima Loukili, étant une figure marocaine aux multiples facettes, ayant brillé en tant que cinéaste, journaliste et scénariste.

"Ce film, qui immortalise les témoignages, les expériences et les réalisations de cette grande dame, revêt une importance particulière, car son parcours illustre la richesse et la diversité des contributions féminines au paysage cinématographique marocain", a expliqué la cinéaste.

Elle a également tenu à exprimer sa profonde gratitude, ainsi que celle de l'ensemble de l'équipe, d'avoir été sélectionnée pour participer à ce festival d'envergure, notant que cet événement cinématographique constitue une occasion idoine pour échanger et partager des expériences enrichissantes avec des professionnels du secteur.

Feu Fatima Loukili a fait ses débuts au sein de la radio Média 1 avant de rejoindre la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT), puis 2M où elle a été directrice de l'Information. Elle s'était également distinguée par son talent et son professionnalisme notamment



dans les débats qu'elle animait avec les personnalités politiques marocaines et arabes les plus influentes.

Dans le domaine cinématographique, feu Fatima Loukili était une actrice accomplie et une scénariste talentueuse. Elle avait brillamment réussi ses rôles sous la direction de Farida Belyazid dans "Une porte sur le ciel" (1986), "Casablanca, Casablanca" (2002) et "Ruses de femmes" (2005), ainsi que sous celle de Jillali Ferhati dans "La plage des enfants

perdus" (1991).

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, le Festival national du film de Tanger est un événement captivant qui tient en haleine les cinéphiles au cours des prochains jours. Avec une sélection variée et riche de films nationaux, cette manifestation met en avant non seulement les œuvres contemporaines, mais aussi les créations novatrices qui illustrent la diversité du septième art.

## Projection du film "Alwatra" de Driss Roukhe au FNF de Tanger



Le nouveau film "Alwatra", réalisé par Driss Roukhe devait être projeté mercredi dans le cadre de la compétition officielle des longs métrages, en marge de la 24<sup>e</sup> édition du Festival national du film de Tanger.

Ce long métrage, produit par Hamid Al Sarghini et distribué par Asma Graimiche, est inspiré des réalités sociales marocaines et présente un drame humain puissant qui reflète les défis de la migration intérieure et de la précarité des quartiers marginalisés, indiquent les producteurs du film dans un communiqué.

"Alwatra" raconte l'histoire de Chaïba, un artiste populaire qui joue de l'instrument traditionnel Alwatra. Contraint de quitter son village frappé par la sécheresse, il part avec sa femme et son fils à la recherche d'une vie meilleure en ville. Leur espoir les mène à Casablanca, où Chaïba retrouve son

cousin Mhrish, qui habite dans un bidonville. Ce lieu est connu pour sa criminalité omniprésente, incluant le trafic de drogue, la prostitution et divers crimes.

Malgré son innocence et son attachement à son art, Chaïba est rapidement exploité par Mhrish, qui l'introduit dans un monde de décadence. Perdu dans cet univers sombre, Chaïba devient une figure des nuits casablancaises, fréquentant les boîtes de nuit et se détachant progressivement de sa famille. Incapable de supporter cette déchéance, sa femme et son fils décident de l'abandonner pour reconstruire leur vie ailleurs, loin de lui et des dangers du bidonville.

A travers le parcours de Chaïba, Alwatra explore la fragilité de la condition humaine dans un environnement marqué par la pauvreté et les lois de la jungle, poursuit la même source, notant que le film illus-

tre la lutte quotidienne pour survivre dans les bidonvilles, où seules les personnes les plus fortes et influentes parviennent à s'imposer.

Il traite également de la perte de repères et de l'isolement qui peuvent frapper ceux qui, comme Chaïba, se retrouvent piégés dans un monde qui les dépasse.

Driss Roukhe est un cinéaste marocain reconnu pour ses œuvres qui abordent des thématiques sociales et humaines. Avec "Alwatra", il offre une vision brute et réaliste de la vie dans les quartiers défavorisés, tout en mettant en lumière la dislocation familiale et les conséquences des choix imposés par la misère.

Le réalisateur continue de repousser les limites du cinéma marocain en abordant des sujets sensibles et universels, touchant les spectateurs par la sincérité de ses récits, conclut le communiqué.

# 6<sup>ème</sup> édition du Festival de la poésie marocaine à Marrakech

La 6<sup>ème</sup> édition du Festival de la poésie marocaine se déroulera à Marrakech du 25 au 27 octobre. Selon un communiqué de la Maison de la poésie à Marrakech, organisatrice de l'événement, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le département de la Culture du gouvernement de Charjah.

Elle mettra en lumière la poésie et les récits biographiques tout en célébrant les générations et les expériences de la poésie marocaine.

La même source précise que cette édition rendra hommage au poète et traducteur Mehdi Akhrif, à la chercheuse en culture amazighe Fatima El Faiz, ainsi qu'au poète hassani Ahmed Mahmoud Mae El Ainine Ould Nissane, dans la continuité de la célébration de la diversité culturelle et linguistique marocaine.

Cette édition sera également marquée par la remise des prix des concours de la meilleure poésie et de la critique poétique, destinés aux jeunes poètes, critiques et chercheurs.



cheurs.

Les organisateurs indiquent que cette 6<sup>ème</sup> édition mettra à l'honneur diverses générations et sensibilités poétiques du Maroc, avec une attention particulière aux nouvelles créations poétiques, à travers un hommage à l'arbre généreux de la poésie marocaine.

Le programme comprend un

forum autour du thème "Poésie et biographie: mémoire du poète et itinéraire du poème", avec la participation de plusieurs critiques et chercheurs, ainsi qu'une séance poétique sous l'intitulé "Biographie poétique", réunissant plusieurs poètes.

Une rencontre avec les étudiants de master et de doctorat est également prévue, permettant de revisiter divers parcours dans les domaines de la création, de la traduction et de la critique.

Parmi les autres moments forts du festival figurent les rubriques "Pulsation du poème", "Alphabets et musique", qui mettent en exergue la profonde interaction entre la poésie et les arts, ainsi que "Poètes en route vers l'avenir", "Visions poétiques" et "Alphabets et chorégraphie".

Une séance musicale pour enfants est également au programme, de même que la remise des certificats aux lauréats de la 7<sup>ème</sup> promotion des "Ateliers de l'écriture poétique pour enfants, adolescents et jeunes".

## Bouillon de culture

### Journée d'étude

Une journée d'étude sera organisée à Marrakech, le 09 novembre prochain, sous le thème "Denise Masson, traductrice du Coran".

Denise Masson (1901-1994) a quitté le couvent très jeune pour une vocation d'infirmière. A Marrakech où elle a vécu et exercé son métier, elle a appris à connaître la culture marocaine et la foi musulmane.

Ses recherches aboutissent en 1967 à sa traduction française du Coran. Une traduction unique qui souligne les valeurs religieuses communes aux religions monothéistes.

Denise Masson a aussi publié plusieurs ouvrages autour du dialogue entre l'islam et le christianisme.

Le riad où elle a vécu à Marrakech est devenu aujourd'hui une fondation qui encourage les échanges culturels entre la France et le Maroc.

### Conférence

"La qualification des patrimoines : Un défi info communicationnel" est le thème de la conférence qui sera animée le 30 octobre à l'Ecole nationale d'architecture de Marrakech (ENAM) par le sociologue Vincent Meyer.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du séminaire d'approfondissement de la formation de base des architectes d'ENAM "Patrimoine architectural".

Vincent Meyer est sociologue professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'université Côte d'Azur en France.

Ses domaines de recherches sont les pratiques d'information et de communication dans différents champs professionnels et en relation avec plusieurs axes de recherche entre autres les patrimoines et le développement des territoires.

## Rachid Benzine : La culture, un véritable soft power au service d'une meilleure compréhension franco-marocaine

Le Maroc et la France peuvent compter sur la culture comme « véritable soft power » pour renforcer leurs relations et leur rapprochement sur la base d'une meilleure compréhension mutuelle, estime l'intellectuel franco-marocain Rachid Benzine.

« La culture ou les cultures d'un pays c'est l'archétype des représentations d'une société, c'est son soubassement et donc un passage obligé pour la comprendre », confie, dans un entretien à la MAP, cette figure culturelle marquante de la diaspora marocaine de France, avec à son actif de nombreuses contributions en tant qu'islamologue, politologue, romancier ou encore dramaturge.

M. Benzine souligne, à cet égard, l'importance de l'apport des Marocains et en particulier le travail des intellectuels comme vecteurs de compréhension mutuelle.

« C'est à travers la culture (roman, cinéma, art, patrimoine...) que l'on peut saisir ce qu'est une société », insiste celui qui se considère comme « un pont » entre le Maroc et la France « constamment en train de traduire d'une langue à une autre ».

Partant de la conviction que le travail

de l'intellectuel « c'est d'abord d'essayer de problématiser, de se poser les bonnes questions, et non pas d'apporter des réponses », il souligne qu'il s'agit, en l'occurrence, de « bien problématiser les enjeux qui sont à l'œuvre entre le Maroc et la France, et leurs relations à l'aune de 2024, pour ne pas répéter le sens commun, celui véhiculé notamment par les médias ».

### Le Maroc a son propre récit

Aujourd'hui, relève-t-il, le Maroc « devient une puissance régionale, il a son propre récit, il a une vision ». Autant de paramètres que le travail d'intellectuel est censé, dit-il, pouvoir « traduire et en montrer la complexité ».

Pour cela, un travail sur « l'imaginaire » s'impose, d'après l'écrivain qui estime que « pour parler à une société il faut connaître son imaginaire ».

L'œuvre intellectuelle et littéraire de Rachid Benzine, centrée autour de « la question de la reconnaissance » (la reconnaissance des uns et des autres, des cultures, des pays et des enjeux) en dit long sur sa conviction en tant qu'auteur, particulièrement sensible à la force de la fiction et de l'émotion pour convaincre.

« Parfois en passant par un film, une pièce de théâtre, la littérature, la musique, vous avez beaucoup plus d'impact que par la raison analytique », affirme celui qui a signé, entre autres, « Les Silences des Pères » en 2023.

A travers ce récit, Rachid Benzine revient sur l'histoire de l'immigration maghrébine en France, en évoquant son enfance et ses racines marocaines, comme il l'avait déjà fait dans de précédents livres : « Ainsi parlait ma mère », (2020) et « Voyage au bout de l'enfance » (2021).

Il perçoit cette contribution comme « une forme de reconnaissance » envers ces Marocains qui sont arrivés en France dans les années 50-60-70 et qui ont contribué à sa reconstruction.

En optant pour la fiction, il souhaite « rendre visibles ces vies minuscules qui sont en fait des grandes vies ».

« Sans récit, il n'y a pas de reconnaissance », explique l'écrivain pour qui cette notion est étroitement liée à celle de la justice.

Mais il est essentiel de s'approprier son récit, prévient-il. Et là encore, le rôle de la culture est déterminant, selon lui, pour contrer « cette guerre de récits » qui émerge dans les sociétés occidentales



concernant la question identitaire.

« C'est par la culture que l'on impose un récit, un imaginaire et une représentation, et toute la question est de savoir dans quelle mesure les Marocains et la diaspora vont-ils participer à d'autres récits qui mènent à l'action », conclut-il.

Par Amal Tazi (MAP)

### Chapitre premier Milan en 1796

Ce livre plaisait fort au jeune Fabrice. Sa mère, qui l'adorait, obtenait de temps en temps la permission de venir le voir à Milan ; mais son mari ne lui offrait jamais d'argent pour ces voyages, c'était sa belle-sœur, l'aimable comtesse Pietranera, qui lui en prêtait. Après le retour des Français, la comtesse était devenue l'une des femmes les plus brillantes de la cour du prince Eugène, vice-roi d'Italie.

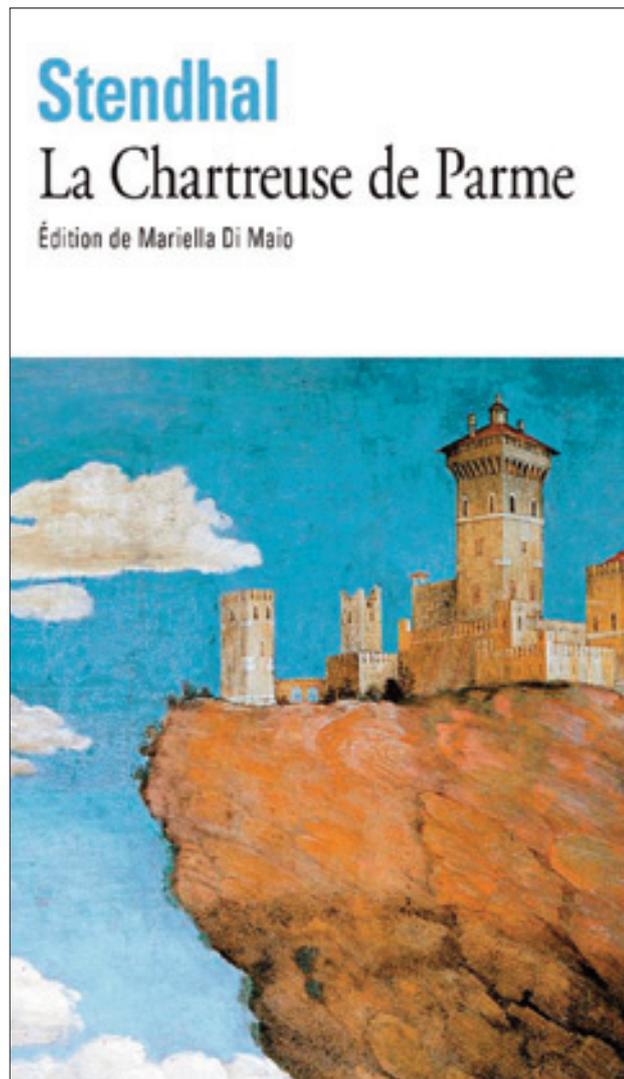
## Le livre

Lorsque Fabrice eut fait sa première communion, elle obtint du marquis, toujours exilé volontaire, la permission de le faire sortir quelquefois de son collège. Elle le trouva singulier, spirituel, fort sérieux, mais joli garçon, et ne déparant point trop le salon d'une femme ; à la mode du reste, ignorant à plaisir, et sachant à peine écrire.

La comtesse, qui portait en toutes choses son caractère enthousiaste, promit sa protection au chef de l'établissement, si son neveu Fabrice faisait des progrès étonnants, et à la fin de l'année avait beaucoup de prix. Pour lui donner les moyens de les mériter, elle l'envoyait chercher tous les samedis soir, et souvent ne le rendait à ses maîtres que le mercredi ou le jeudi.

Les jésuites, quoique tendrement chéris par le prince vice-roi, étaient repoussés d'Italie par les lois du royaume, et le supérieur du collège, homme habile, sentit tout le parti qu'il pourrait tirer de ses relations avec une femme toute-puissante à la cour. Il n'eut garde de se plaindre des absences de Fabrice, qui, plus ignorant que jamais, à la fin de l'année obtint cinq premiers prix. À cette condition, la brillante comtesse Pietranera, suivie de son mari, général commandant une des divisions de la garde, et de cinq ou six des plus grands personnages de la cour du vice-roi, vint assister à la distribution des prix chez les jésuites. Le supérieur fut complimenté par ses chefs.

La comtesse conduisait son neveu à toutes ces fêtes brillantes qui marquèrent le règne trop court de l'aimable prince Eugène. Elle l'avait créé de son autorité officier de hussards, et Fabrice, âgé de douze ans, portait cet uniforme. Un jour, la comtesse, enchantée de sa jolie tournure, demanda pour lui au prince une place de page, ce qui voulait dire que la famille del Dongo se ralliait. Le lendemain, elle eut besoin de tout son crédit pour obtenir



que le vice-roi voulût bien ne pas se souvenir de cette demande, à laquelle rien ne manquait que le consentement du père du futur page, et ce consentement eût été refusé avec éclat. À la suite de cette folie, qui fit frémir le marquis boudeur, il trouva un prétexte pour rappeler à Grianta le jeune Fabrice. La comtesse méprisait souverainement son frère : elle le regardait comme un sot triste, et qui serait méchant si jamais il en avait le pouvoir. Mais elle était folle de Fabrice, et, après dix ans de silence, elle écrivit au marquis pour réclamer son neveu : sa lettre fut laissée sans réponse.

À son retour dans ce palais formidable, bâti par les plus belliqueux de ses ancêtres, Fabrice ne savait rien au monde que faire l'exercice et monter à cheval. Souvent le comte Pietranera, aussi fou de cet enfant que sa femme, le faisait monter à cheval, et le menait avec lui à la parade. En arrivant au château de Grianta, Fabrice, les yeux encore bien rouges des larmes répandues en quittant les

beaux salons de sa tante, ne trouva que les caresses passionnées de sa mère et de ses sœurs.

Le marquis était enfermé dans son cabinet avec son fils aîné, le marchesino Ascanio. Ils y fabriquaient des lettres chiffrées qui avaient l'honneur d'être envoyées à Vienne ; le père et le fils ne paraissaient qu'aux heures des repas. Le marquis répétait avec affectation qu'il apprenait à son successeur naturel à tenir, en partie double, le compte des produits de chacune de ses terres.

Dans le fait, le marquis était trop jaloux de son pouvoir pour parler de ces choses-là à un fils, héritier nécessaire de toutes ces terres substituées. Il l'employait à chiffrer des dépêches de quinze ou vingt pages que deux ou trois fois la semaine il faisait passer en Suisse, d'où on les acheminait à Vienne. Le marquis prétendait faire connaître à ses souverains légitimes l'état intérieur du royaume d'Italie qu'il ne connaissait pas lui-même, et toutefois ses lettres avaient beaucoup de succès

: voici comment. Le marquis faisait compter sur la grande route, par quelque agent sûr, le nombre des soldats de tel régiment français ou italien qui changeait de garnison, et, en rendant compte du fait à la cour de Vienne, il avait soin de diminuer d'un grand quart le nombre des soldats présents.

Ces lettres, d'ailleurs ridicules, avaient le mérite d'en démentir d'autres plus véridiques, et elles plaisaient. Aussi, peu de temps avant l'arrivée de Fabrice au château, le marquis avait-il reçu la plaque d'un ordre renommé : c'était la cinquième qui ornait son habit de chambellan. À la vérité, il avait le chagrin de ne pas oser arborer cet habit hors de son cabinet ; mais il ne se permettait jamais de dicter une dépêche sans avoir revêtu le costume brodé, garni de tous ses ordres. Il eût cru manquer de respect d'en agir autrement.

La marquise fut émerveillée des grâces de son fils. Mais elle avait conservé l'habitude d'écrire deux ou trois fois par an au général comte d'A\*\*\* ; c'était le nom actuel du lieutenant Robert. La marquise avait horreur de mentir aux gens qu'elle aimait ; elle interrogea son fils et fut épouvantée de son ignorance.

S'il me semble peu instruit, se disait-elle, à moi qui ne sais rien, Robert, qui est si savant, trouverait son éducation absolument manquée ; or maintenant il faut du mérite. Une autre particularité qui l'étonna presque autant, c'est que Fabrice avait pris au sérieux toutes les choses religieuses qu'on lui avait enseignées chez les jésuites. Quoique fort pieuse elle-même, le fanatisme de cet enfant la fit frémir ; si le marquis a l'esprit de deviner ce moyen d'influence, il va m'enlever l'amour de mon fils. Elle pleura beaucoup, et sa passion pour Fabrice s'en augmenta.

La vie de ce château, peuplé de trente ou quarante domestiques, était fort triste ; aussi Fabrice passait-il toutes ses journées à la chasse ou à courir le lac sur une barque. Bientôt il fut étroitement lié avec les cochers et les hommes des écuries ; tous étaient partisans fous des Français et se moquaient ouvertement des valets de chambre dévots, attachés à la personne du marquis ou à celle de son fils aîné.

Le grand sujet de plaisanterie contre ces personnages graves, c'est qu'ils portaient de la poudre à l'instar de leurs maîtres.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
WILAYA DE LA RÉGION DE BENI MELLAL - KHENFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
Secrétariat Général  
D.A.R.



ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ

**Avis d'Appel d'Offres N° 01/2024/DAR/Pr. Beni Mellal**  
Pour la location d'un terrain collectif pour la  
Réalisation d'un projet agricole

Le wali de la région Béni Mellal khénfra et Gouverneur de la province de Beni Mellal lance un avis d'appel d'offres pour la location d'un terrain revenant à la collectivité ethnique **OULED SI MIMOUN** (coidat sidi jobar, cercle de Beni Mellal) pour la réalisation d'un projet d'investissement agricole tel qu'il est mentionné dans le tableau suivant :

Nom du collectif	Collectivité ethnique propriétaire	Province	Localisation	Référence foncière	Superficie et spécificités du lot	coordonnées	Offre minimale de lancement
Ouled si mimoun	Ouled Si Mimoun	BENI MELLAL	Commune et coidat sidi jobar cercle de Beni Mellal	Porte du 1ère foncier 1683/T	20 ha 68 are 90 ca 1884 arbres agricoles 400 arbres d'ornement comme culture Niveau de 20m2 Dépôt 100m2 -Forage profondneur 100m -3 puits traditionnels non utilisés -Equipement équipés en puits à goutte	Parcelle n°1 X 491194.14 Y 199248.89 X 491217.93 Y 199244.85 Parcelle n°2 X 491259.88 Y 199151.86 X 491211.91 Y 199418.32	7000,00 dirhams par hectare /an

Le cahier de charges d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires rurales au secrétariat général de la province de Beni Mellal ou téléchargé du site [www.terrescollectives.ma](http://www.terrescollectives.ma)  
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le numéro : 05 23 42 29 27

Les dossiers de participation à l'appel d'offres sont à déposer contre récépissé à la division des affaires rurales au secrétariat général de la province de Beni Mellal à partir du **21 OCT 2024 jusqu'au 21 NOV 2024 à 16h.**  
La commission d'ouverture des plis se tiendra le **26 NOV 2024 à 10 h** à la salle des réunions au siège du secrétariat général de la province de Beni Mellal.

**N° 7626/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
WILAYA DE LA RÉGION DE BENI MELLAL - KHENFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
Secrétariat Général  
D.A.R.



ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ  
ⵏⵓⵎⴰⵎ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ

**Avis d'Appel d'Offres N° 01/2024/DAR/Pr. Beni Mellal**  
Pour la location d'un terrain collectif pour la  
Réalisation d'un projet agricole

Le wali de la région Béni Mellal khénfra et Gouverneur de la province de Beni Mellal lance un avis d'appel d'offres pour la location d'un terrain revenant à la collectivité ethnique **OULED M'BAREK** (coidat Ouled M'barek, cercle de Beni Mellal) pour la réalisation d'un projet d'investissement agricole tel qu'il est mentionné dans le tableau suivant :

Nom du collectif	Collectivité ethnique propriétaire	Province	Localisation	Référence foncière	Superficie et spécificités du lot	coordonnées	Offre minimale de lancement
Ouled M'BAREK	OULED M'BAREK	BENI MELLAL	Commune et coidat ouled M'barek, cercle de Beni Mellal	Porte du DA250/3	09 ha 52 are 18 ca Terrain nu situé dans le périmètre Irigué du Tadfa	X 194790 Y 191490	6000,00 dirhams par hectare /an

Le cahier de charges d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires rurales au secrétariat général de la province de Beni Mellal ou téléchargé du site [www.terrescollectives.ma](http://www.terrescollectives.ma)  
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le numéro : 05 23 42 29 27

Les dossiers de participation à l'appel d'offres sont à déposer contre récépissé à la division des affaires rurales au secrétariat général de la province de Beni Mellal à partir du **21 OCT 2024 jusqu'au 21 NOV 2024 à 16h.**  
La commission d'ouverture des plis se tiendra le **27 NOV 2024 à 10h** à la salle des réunions au siège du secrétariat général de la province de Beni Mellal.

**N° 7627/PA**

*Royaume du Maroc*  
*Ministère de l'Éducation Nationale*  
*du Précolaire & des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SAËL KHENFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 53/DPSS/2024**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le  **mardi 19 novembre 2024 à partir de dix heures 00 min (10h00min)**, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national concernant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROU A LA COMMUNE DE DAR BEL ANRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des travaux	Caution Prévisionnelle
53/DPSS/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE ABDELLAH EL AROU A LA COMMUNE DE DAR BEL ANRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	10 537 184,40 dhs TTC (DIX MILLIONS CINQ CENT TRENTE SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT QUATRE DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES TTC)	150 000,00 DHES (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.  
La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
A	3	A2

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.  
N.B : La caution prévisionnelle doit être dématérialisée et libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du précolaire et de sport de Sidi Slimane.

**N° 7628/PA**

*Royaume du Maroc*  
*Ministère de l'Éducation Nationale*  
*du Précolaire & des Sports*

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SAËL KHENFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° : 54/DPSS/2024**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le  **mardi 19 novembre 2024 à partir de dix heures 30 min (10h30min)**, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national concernant : **TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE AUX COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN DEUX (02) LOTS**, répartis comme suit :

Lot N°	Objet	Estimation du coût des travaux	Caution Prévisionnelle
1	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE AUX COMMUNES KECERBIA ET AMER CHAMALIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 400 084,00 dhs TTC (DEUX MILLIONS QUATRE CENT MILLE QUATRE VINGT QUATRE DIRHAMS TTC)	36 000,00 DHES (TRENTE SIX MILLE DIRHAMS)
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) SALLES DE CLASSE PRÉSCOLAIRE AUX COMMUNES MSAËDA DAR BEL ANRI SPAFAA OUED BEN HAMMADI AZGAR ET OULED HICNE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 400 084,00 dhs TTC (DEUX MILLIONS QUATRE CENT MILLE QUATRE VINGT QUATRE DIRHAMS TTC)	36 000,00 DHES (TRENTE SIX MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.  
La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
A	3	A2

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.  
N.B : La caution prévisionnelle doit être dématérialisée et libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du précolaire et de sport de Sidi Slimane.

**N° 7629/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie et  
des Finances  
Direction des Domaines  
de l'Etat  
Direction Régionale de FES  
Appel d'offres ouvert  
simplifié sur offres de prix  
N° 01/DRDE-FES/2024  
Le 05 Novembre 2024 à dix  
(10) heures, il sera procédé,  
à la salle de réunions de la  
Direction Régionale des Do-

maines de l'Etat de Fès sis à  
:Av Ahmed Chaouki, Fès, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert  
simplifié sur offres de prix  
n° 01/DRDE-FES/2024  
ayant pour objet : La Réali-  
sation des prestations topo-  
graphiques pour  
l'établissement des dossiers  
techniques cadastraux de  
monèciement, de fusion et  
de mise en concordance

pour les immeubles domai-  
niaux situés dans le ressort  
territorial de la Région de  
FES MEKNES.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Quatre cent  
soixante-six mille huit cent  
dix-huit toutes taxes com-  
prises (466 800.00 DH  
TTC).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Neuf mille Trois cent dix-  
huit (9300.000DH).  
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30,  
32 et 34 du décret n° 2-22-  
431 du 15 chaabane 1444 (8  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par

voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 7630/PA

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية  
تؤرخ بـ 15 نونبر 2024  
تلقى من الدرجة الأولى  
برسم سنة 2024

يعلن رئيس مجلس جماعة سبكت عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 وذلك يوم  
23 نونبر 2024 على الساعة التاسعة صباحا للكفاءة المهنية الأولى لفنوا على الأقل 5 سنوات من  
الخبرة المهنية في الإطار أو الدرجة المهنية وذلك لتؤرخ بـ 15 نونبر 2024 للدرجة الأولى لهذا السنة :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة	تواريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المتقدمين المتاحين	أخر أجل لإيداع طلبات الترشيح
تلقى من الدرجة الثانية	تلقى من الدرجة الأولى	يشترك في الإمتحان الموظفون المرشحون المتقاربون على مرتبات على الأقل من الكفاءة المهنية في الإطار أو الدرجة الأصيلة إلى غاية 2024/11/23	15 نونبر 2024 بـ سبكت جماعة سبكت للفن بـ مركز ترويج دنورا كـ نسبة 100% (بـقاعة الاجتماعات)	01	يجب أن تؤرخ بـ طلبات الترشيح لدى مصلحة الشؤون المهنية لجماعة سبكت موجهة إلى السيد الرئيس في أجل قصده يوم 2024/11/08

N° 7632/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION  
EL JADIDA

**AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT  
D'UN MAITRE DE CONFERENCES (01 un poste) Session 15/11/2024**

Le Directeur de l'École Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida annonce l'organisation d'un concours de Recrutement d'un Maître de conférences (01 Poste) en « Sciences de Gestion »

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.  
Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent s'inscrire Obligatoirement sur le site suivant :  
<https://recrutement.enscp.gov.ma>  
Le dernier délai d'inscription sur le site précité est : Avant Le 18/11/2024

**Le Concours comporte les Epreuves suivantes**

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement avant de passer l'examen oral.

- Une demande adressée au Directeur de l'Établissement ;
- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- Une copie du Diplôme de doctorat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Une copie de l'arrêté d'équivalence (pour les titulaires d'un diplôme étranger) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Un exemplaire du curriculum vitae ;
- Une copie de la thèse de Doctorat (version papier) ;
- Une copie des travaux de recherches réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographies, ouvrages...) (version papier) ;
- Déclaration sur l'honneur signée par le candidat attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- le site web de l'Université : <http://www.enscp.ma>

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.  
Le résultat final de ce concours sera publié sur le portail et sur le site susmentionné.

N° 7633/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لـ 01 منصب واحد من درجة معمر من الدرجة الثانية  
و 01 منصب واحد من درجة تلقى من الدرجة الثانية  
برسم سنة 2024

يعلن مجلس جماعة سبكت عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لـ 01 منصب واحد من درجة معمر من درجة الثانية و 01 منصب واحد من درجة تلقى من الدرجة الثانية برسم سنة 2024 بتاريخ 28 نونبر 2024 بـقاعة الاجتماعات على الساعة العاشرة صباحا للكفاءة المهنية من الدرجة الأولى للكفاءة المهنية من سلم التأهيل و التلقين من الدرجة الأولى من سلم التأهيل رقم 1 أو الثانويين على حد سواء من الكفاءة المهنية لهذا السنة لدى الموظفين الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أو بقاوا مقيدين أو تسجروا في راس الجيش العماني إثر سلم تم مخابر العديد داخل أجل قصده 15 نونبر 2024

ويشكل امتحان الترقين على مغلقة  
إقامة لمتقدم المرشحين من درجة الترقين

الترتيب	العدد	المكان
1- إمتحان التلقين على : إطار التلقين : برولوج أو دول أو أستاذة مساعدة للتقنين (001) : ذات الكفاءة المهنية للتخصصات الفلاحية : تقنين أو تقنين والتربية أو التوظيف المهني بـقاعة الاجتماعات بـ سبكت	001 (3) مناصب	2
2- إمتحان التلقين : إمتحان التلقين : التلقين من درجة الثانية مع إطار معمر واحد بـقاعة الاجتماعات ذات الكفاءة المهنية من سلم التأهيل و التلقين من الدرجة الأولى من سلم التأهيل رقم 1 أو الثانويين على حد سواء من الكفاءة المهنية لهذا السنة لدى الموظفين الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أو بقاوا مقيدين أو تسجروا في راس الجيش العماني إثر سلم تم مخابر العديد داخل أجل قصده 15 نونبر 2024	ما بين 15 و 30 مقعدا	3

الترتيب	العدد	المكان
التلقين التلقين : برولوج أو دول أو أستاذة مساعدة للتقنين (001) من سلم التأهيل من درجة الثانية أو الثالثة أو الرابعة المهنية بـقاعة الاجتماعات بـ سبكت	001 (3) مناصب	4
التلقين التلقين : التلقين من درجة الثانية مع إطار معمر واحد بـقاعة الاجتماعات ذات الكفاءة المهنية من سلم التأهيل و التلقين من الدرجة الأولى من سلم التأهيل رقم 1 أو الثانويين على حد سواء من الكفاءة المهنية لهذا السنة لدى الموظفين الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان أو بقاوا مقيدين أو تسجروا في راس الجيش العماني إثر سلم تم مخابر العديد داخل أجل قصده 15 نونبر 2024	ما بين 15 و 30 مقعدا	3

N° 7631/PA

**ENS**  
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

**Avis de concours de recrutement  
d'un Maître de conférences, spécialité : Sciences de l'Éducation  
Date du concours : 15/11/2024**

L'Université Hassan II de Casablanca organise un concours pour le recrutement d'un **Maître de conférences spécialité : Sciences de l'Éducation**, au profit de l'École Normale Supérieure Casablanca.

**Ce concours est ouvert :** aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'État ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans la spécialité demandée.  
**Procédure de candidature :** Les candidatures se feront **obligatoirement et exclusivement** en ligne via le portail : [recrutement.enscp.gov.ma](http://recrutement.enscp.gov.ma)

**Délaï de candidature :** Avant le 18/11/2024.

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats ;
- Une épreuve d'exposé-entretien avec le jury sur l'ensemble de ses travaux scientifiques et pédagogiques.

**Convocation des candidats :** La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux sera publiée sur les portails [recrutement.enscp.gov.ma](http://recrutement.enscp.gov.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma). La publication de ladite liste tient lieu de convocation.

**Dépôt des dossiers de candidature :** Les candidats admis à passer les entretiens oraux sont appelés à déposer **obligatoirement** leurs dossiers de candidature pendant l'heure administrative (horaire continu) et ce avant l'entretien oral, **sous peine d'exclusion**. Le dépôt s'effectue au service des Affaires administratives de l'École Normale Supérieure site Bd Abdellah Ibrahim (Ex Km 3, route El Jadida près du rond-point Arbane) Casablanca.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée au Directeur de l'ENS-Casablanca, portant nom complet, adresse de correspondance, adresse email et le numéro de téléphone du candidat ;
- Pour les candidats fonctionnaires, l'autorisation à participer au concours, délivrée par leur administration ;
- Une (01) copie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Un (02) exemplaire du curriculum vitae ;
- Un (03) exemplaire des diplômes ;
- Un (03) exemplaire de la thèse de doctorat ;
- Un (03) exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Études, Monographies...);
- Une (03) copie de l'arrêté d'équivalence, le cas échéant, pour les diplômes étrangers délivrés par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur.

**Proclamation des résultats du concours :**  
Sur les portails [recrutement.enscp.gov.ma](http://recrutement.enscp.gov.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

N° 7634/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUDANT  
CERCLE  
OULED BERRHIL  
COMMUNE LAMHARA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ NATIONAL  
N° 01/2024

Le 07/11/2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion aux sièges de la commune LAMHARA cercle ouled berrhil province de Taroudant, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres des prix pour objet :

ACHAT D'UNE FURGON MORTUAIRE AU FRIET DE LA COMMUNE LAMHARA PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 297 000,00 DHS TTC (Deux Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à Huit Mille Cinq Cent Dirhams (8 500,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plus par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023. Les documents techniques

exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés aux bureaux d'ordre de la commune au plus tard le 05/11/2024 à 16h30, ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 7635/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUDANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT OULED  
MHALLA  
COMMUNE LAKHNAFIF  
APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°: 03/BC/2024

Le 20/11/2024 à Dix Heur (10:00), Il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE LAKHNAFIF à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

ETUDE DE CONSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE LAKHNAFIF.

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 3.500,00 DHS (Trois Mille Cinq Cent Dirhams) TTC.

• L'estimation des coûts des prestations est de 190.000,00 DHS ( Cent Quatre Vingt Dix Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692-23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés public

Les concurrents doivent fournir le certificat d'agrément (copie certifiée conforme) des domaines d'activités D14, D15, D16 et D17.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 7636/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUDANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT OULED  
MHALLA  
COMMUNE LAKHNAFIF  
APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°: 05/BC/2024

Le 20/11/2024 à Douze Heure (12:00), Il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE LAKHNAFIF à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

DIMENSIONNEMENT DE CHAMPS DE PANNEAUX PHOTOVAIQUES POUR L'ALIMENTATION DEUX POMPES -DOUAR EL BAHSLA-

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams) TTC.

• L'estimation des coûts des prestations est de 253,920,00 DHS ( Deux Cent Cinquante Trois Mille Neuf Cent Vingt Dirhams). Le contenu ainsi que la pré-

sentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des

Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692-23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la déma-

trialisatation des procédures et documents relatifs aux marchés public. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 7637/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE CASABLANCA - SEKTAT  
PROVINCE DE BORDJBOUJDI  
CERCLE DE BOUENIKHA  
CAIDAT DE CHERRAT  
COMMUNE DE CHERRAT

Avis rectificatif de l'Appel d'Offre ouvert sur offre des prix n° : 11/2024

Le : Jeudi 14 Novembre 2024 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix n° : 11/2024 ayant pour objet : « La location de souk hebdomadaire de la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : Huit cent mille Dirhams hors taxes (800.000,00 dhs HT)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Seize mille Dirhams (16.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7, 8 et 9 du règlement de la consultation.

Une réunion est programmée le : 04 Novembre 2024 à 11h, sera suivie d'une visite des lieux objet du présent appel d'offre et une attestation sera délivrée dans ce sens.

N° 7638/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT OULED MHALLA  
COMMUNE LAKHNAFIF

## APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

N°: 04/BC/2024

Le 20/11/2024 à Onze Heure (11:00), Il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE LAKHNAFIF à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE, DR EL HAJAJ COMMUNE LAKHNAFIF.

• Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 DHS (Dix Mille Dirhams) TTC.

• L'estimation des coûts des prestations est de 561.754,00 DHS (Cinq Cent Quatre Vingt et Un Mille Sept Cent Cinquante Quatre Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692-23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.

### DOSSIER TECHNIQUE

☞ Pour les concurrents installés au Maroc

• Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suite:

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	5

☞ Les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 7639/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Écoles Éduc'N°1 Sidi El  
Djoudj  
Djoudj Province de Sidi El

## AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°46/DPSK/2024

Il est porté à la connaissance du public qu'une modification a été introduite sur l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, prévus le 12/11/2024 pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet
46/DPSK/2024	Travaux de construction de treize (13) salles de classes primaires dans des établissements primaires relevant des communes de : Sidi Oual, Ala Dhal, Sidi Omar El Hail, Taouglit, Scharf, Dar anouj, Bab Thouka, Zireta et Zergata, Province de Sidi Kaocen, en tel unique.

L'appel d'offres ouvert national sur offres de prix était publié au portail des marchés publics et aux journaux :

- راسمة الأونة du 16 Octobre 2024
- Libération du 16 Octobre 2024
- le portail des marchés publics en date du 17/10/2024

La modification est la suivante :

- L'estimation de l'appel d'offre ouvert national sur offres de prix n°46/DPSK/2024 est : 3 146 647,57 Dirhams TTC (Trois Million Cent Quarante Six Mille Six Cent Quarante Sept Dhs Cinquante Sept Cts TTC).

Le reste est sans changement.

N° 7640/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès  
Direction provinciale de Taza.

#### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 70/DTZ/INV/2024

Le mardi 19 novembre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 70/DTZ/INV/2024 du 19/11/2024 pour **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT CHARIF EL IDRISSE A LA COMMUNE DE TAZA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Un million trois cent trente-quatre mille trois cent huit dirhams quatre-vingt cts (1334308,80 DH)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

**Dix mille dirhams (10000,00).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 7041/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès  
Direction provinciale de Taza.

#### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 71/DTZ/INV/2024

Le mardi 19 novembre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 71/DTZ/INV/2024 du 19/11/2024 pour **TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'AMENAGEMENT DU LYCEE QUALIFIANT JABER BNOU HAYANE A LA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Un million quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-treize dirhams soixante cts (1999893,60 DH)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

**Dix mille dirhams (10000,00).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 7042/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès  
Direction provinciale de Taza.

#### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 73/DTZ/INV/2024

Le mardi 19 novembre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 73/DTZ/INV/2024 du 19/11/2024 pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE UNITES PRESCOLAIRES AUX COMMUNES TAHLA, TAZA, ET MAGHROUA A LA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Un million quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-quatorze dirhams quarante cts (1689974,40 DH).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

**Dix mille dirhams (10000,00).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 7044/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès  
Direction provinciale de Taza.

#### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 72/DTZ/INV/2024

Le mardi 19 novembre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 72/DTZ/INV/2024 du 19/11/2024 pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE UNITES PRESCOLAIRES AUX COMMUNES BEN FTAH, BAB MARZOUKA, MSILA ET MEKNASSA EL GHARBIYA A LA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Un million cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante-deux dirhams quarante cts (1154462,40 DH).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :

**Dix mille dirhams (10000,00).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 7043/PA



**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS**

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès  
Direction provinciale de Taza

**AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N°  
69/DTZ/INV/2024**

Le jeudi 7 novembre à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n° 69/DTZ/INV/2024 du 7/11/2024 pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS UNITES PRESCOLAIRES AUX COMMUNES TRAIBA, TAIFA, ET MSILA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent soixante-quinze mille six cent cinquante-six dirhams quatre-vingt-cinq (875656,80 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Dix mille dirhams (10000,00).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 7653/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale  
Région de CASA-SETTAT

Délégation Provinciale de NOUACEUR  
**AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
N° 6/2024**

(Séance publique)  
Le 04/12/2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation « sis au siège de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

international pour :  
L'acquisition de Matériel et accessoires de Médico-Techniques, et l'acquisition de Mobilier Médico Hospitalier, destiné au centre de santé DAR DOUAZZA, centre de santé BEN ABID, AZOUZ, ET centre de santé OULED AISSA, relevant de la Délégation du Ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR en deux lots séparés :

Lot 1 : L'acquisition de Matériel et accessoires de Médico-Techniques  
Lot 2 : l'acquisition de Mobilier Médico Hospitalier.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot 1 : 990984,00 (Neuf cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-quatre dirhams).

Lot 2 : 222360,00 (Deux cent vingt-deux mille trois cent soixante dirhams).

Les cautionnements provisoires qui doivent être constitués et déposés par voie électronique, sont fixés aux sommes de :

Lot 1 : 19000,00 (Dix-neuf mille dirhams)  
Lot 2 : 4000,00 (Quatre mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La documentation technique :

- Une liste de colisage comprenant la désignation des articles et désignation des spécifications technique, leur marque, modèle ainsi que leur pays d'origine, tels les renseignements figurant au niveau de la fiche descriptive du matériel.

- Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres peut être :

- Soit déposées contre récépissé dans le bureau des marchés de la délégation sis au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) avant 16 Heures

30 Mn du matin du 03/12/2024

- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ;

Les dossiers d'appel d'offres et les documents techniques soumis, envoyés ou remis après la date limite spécifiés ne seront pas acceptés.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N° 7654/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**

PROVINCE DE TAZA  
CERCLE TAINESTE  
CAIDAT KAF EL GHAR  
COMMUNE KAF EL GHAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/2024**

Le 20 / 11 / 2024 à 11 heures, il sera procédé à la bureau de monsieur le président de la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza au siège de la commune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'électrification lère catégorie d'un groupe de logements à la Commune Kaf El Ghar-Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent mille cent trente-cinq dirhams et quarante centime (1400135,40Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt-huit mille dirhams (28000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

**N° 7655/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Transition  
Énergétique et du Développement Durable**

Département du Déve-

loppement Durable  
Direction Régionale de l'Environnement

**Laayoune Sakia El Hamra  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL SUR  
OFFRES DE PRIX**

**N° 1/DRE/LSH/2024**  
Le 20/11/2024 à 10h, il sera procédé dans les Bureaux de la direction régionale de l'environnement de Laayoune Sakia El Hamra -sis à N20-étage 3, quartier ELFATH, Bd Mohammed

Six Laayoune, l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, N° 1 / DRE / LSH / 2024, concernant l'étude pour l'élaboration du Schéma Régional du Littoral de la Région Laayoune-Sakia El Hamra pour le compte de la Direction Régionale de l'Environnement de Laayoune Sakia El Hamra, du Département du Développement Durable relevant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six cent mille dirhams toutes taxes comprises (600.000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de douze mille dirhams (12.000,00 DH) pour chaque lot.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 7656/PA**

Royaume Du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - Région Marrakech-Safi

Direction Provinciale d'ALHAOUZ

**Avis Appel d'offre ouvert national sur offres de prix**

**N° 19/INV/2024**  
Le 19/11/2024, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANACOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix a pour objet : Etude technique et suivi de Ré-

habilitation du siège de la Direction.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 48 000,00 DH TTC (Quarante-Huit Mille Dirhams TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 7657/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR**

WILAYA DE LA REGION  
FES MEKNES

PREFECTURE DE FES  
COMMUNE DE FES

ARRONDISSEMENT ZOUAGHA

DIRECTION  
DES SERVICES

SERVICE DES  
MARCHES

**AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N° 04/2024**

Séance Publique  
Le Mercredi 13 / 11 / 2024 à 11 H 00 du matin

, il sera procédé dans les bureaux de monsieur le Président de l'Arrondissement Zouagha, à la salle des Réunions de l'Arrondissement Zouagha sis à Bensouda Route Ras Almaa Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

Appel d'Offres Ouvert simplifié sur offre de prix N° 04/2024 : Entretien Courant de Bâtiments Administratifs.

Le Cautionnement Provisoire est fixé : Huit Mille Dirhams (8.000,00 Dhs).

L'estimation des Coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage : Quatre Cent Trente Quatre Mille Six Cent Quarante Dirhams (434.640,00 Dhs).

\* Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

\* Les concurrents doivent déposer leurs offres en ligne au niveau du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre l'économie et des finances , chargé du budget N° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation (RC).

**N° 7658/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR**

PROVINCE  
DE MEDIOUNA

CONSEIL PROVINCIAL  
Avis d'Appel d'offres ouvert simplifié

**N° 10/2024/CPM**  
Le 05/11/2024 à 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège du conseil provincial de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 09/2024/CPM du 05/11/2024 pour l'achat de deux véhicules aménagés en transport scolaire collégiale 31 places y compris chauffeur pour le compte du Conseil Provincial de Médiouna -Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de huit cent soixante-dix mille dirhams TTC (870 000,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille dirhams (13 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés du Conseil Provincial de Médiouna à 15h00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

**N° 7659/PA**

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL  
Cité Sadri, groupe 4, Rue  
16, N° 60-1er Etage,  
Casablanca  
(0522) 70.80.45 /  
(0522) 71.82.99  
ZAIS IMPORT  
Constitution

- Aux termes d'un acte  
sous scing privé en date  
du 03/10/2024 enregistré  
le 11/10/2024 il a été éta-  
bli les statuts d'une socié-  
té SARL AU dont les  
caractéristiques sont:  
\* Dénomination : « ZAIS  
IMPORT - S.A.R.L.A.U »  
\* Objet: Vente de véhicules  
usages ou d'occasion  
- Marchand effectuant im-  
port-export  
- Vente de matériels rou-  
lants d'occasion  
- Prestation de tous ser-  
vices.

\* Siège Social : 45, Rue Ab-  
delkader Mouftakar Etg 2,  
Appt N° 4, Casablanca  
\* Durée : 99 ans.

\* Capital Social :  
100.000,00 DH divisé en  
1000 parts de 100 DH  
chacune, numérotées de 1  
à 1.000 et divisé comme  
suit :

- Mr ISMAILI OTHMAN  
: 1.000 Parts

\* Gérance : La société ad-  
ministrée et gérée par Mr  
ISMAILI OTHMAN, gé-  
rant unique.

\* Répartition de Bénéfice :  
5% à la réserve légale, le  
reste est mis à la disposi-  
tion des associés.

\* L'année commerciale  
commence le 1er Janvier et  
finit le 31 Décembre de  
chaque année.

\* Le dépôt légal a été effec-  
tué au secrétariat greffe du  
Tribunal de Commerce de  
Casablanca, le 14/10/2024  
Sous N° 938198. RC N°  
645195/ Casablanca.

13/07/2009  
POUR EXTRAIT ET MENT-  
ION

LA GERANCE

N° 7660/PA

#### SOCIETE FIGOTA CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P  
en date du 10/10/2024 à  
Al-Hoceima, il a été consti-  
tué une société SARL dont  
les caractéristiques sont:  
DÉNOMINATION : PI-  
GOTAS A.R.L.  
OBJET SOCIAL : Loueur  
de barques, bateaux ou ca-  
nots à moteur, engins ou  
appareils pour les jeux ou  
les sports nautiques.  
Concessionnaires pour les  
opérations d'activité mari-  
time.

SIÈGE SOCIAL: Local n°01  
Madinat Bades, Al Ho-  
ceima.

DURÉE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL: Cent  
mille dirhams  
(100.000,00dh).

L'exercice social com-  
mence le 1er janvier et se  
termine le 31 décembre de  
chaque exercice.

GERANCE : Mr. SABER  
Abdelhafid et Mr.MEF-  
TAHI Hassan.

Le dépôt légal a été effec-  
tué au greffe du tribunal  
de première instance d'Al  
Hoceima le 17/10/2024.  
RC analytique N°4589.

N° 7661/PA

= Avis de perte d'un titre  
foncier =

Je soussigné Mr ZIOUANI  
DRISS, CIN n° T14723 dé-  
clare avoir perdu mon titre  
foncier n° 26/3052, et ce  
dans des circonstances in-  
déterminées. Objet de la  
propriété sise à HASSA-  
NIA 01 NR 107 MOHAM-  
MEDIA. De ce fait, Prière à  
ceux qui le retrouve de  
bien vouloir me contacter  
sur 0603021232 ou sur  
l'adresse citée ci-dessus.

N° 7662/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL

N° 71/2024/DGM  
Le présent Appel d'Offre  
est réservé aux très petites  
Entreprises, petites et  
Moyennes Entreprises  
Nationales, jeunes  
entreprises innovantes,  
Coopératives et union de  
coopératives et aux auto-  
entrepreneurs

Le 22/11/2024 à 10h, il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux des marchés et ges-  
tion comptables de la

Direction Générale de la  
Météorologie, en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boîte Postale 8106 à Casa-  
blanca à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert national sur of-  
fres des prix n°

71/2024/DGM du  
22/11/2024, pour LA MAI-  
NTENANCE DES SYSTÈMES  
D'OBSERVATION MÉTÉO-  
ROLOGIQUE DES AÉROPORTS  
DE BENSILIMANE ET D'ESSAOUIRA-  
MAGADOR. (Divers Préfec-  
tures).

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Quatre  
cent quatre-vingt-sept  
mille deux cents Dirhams  
TTC (487 200,00 dhs TTC)

-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Neuf Mille Dirhams (9  
000,00 dhs)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Il est prévu une réunion le  
14/11/2024 à 10h00 à la  
Direction Régionale de la  
Météorologie du Centre  
Ouest à Casablanca.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article n° 10 du règle-  
ment de consultation.

N° 7663/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES

OUVERT NATIONAL  
N° 81/2024/DGM  
Le présent Appel d'Offre  
est réservé aux très petites  
Entreprises, petites et  
Moyennes Entreprises  
Nationales, jeunes entre-  
prises innovantes, Coopé-  
ratives et union de  
coopératives et aux auto-  
entrepreneurs

Le 21/11/2024 à 10h, il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux des marchés et ges-  
tion comptables de la  
Direction Générale de la  
Météorologie, en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boîte Postale 8106 à Casa-  
blanca à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert national sur of-  
fres des prix n°

81/2024/DGM du  
21/11/2024, pour : LA  
MAINTENANCE DES  
DEUX SYSTÈMES AUTO-  
MATIQUES DE MESURE  
DE VENT AUX AÉRO-  
PORTS DE SMARA ET  
DAKHLA. (PREFEC-  
TURES DE SMARA ET  
DAKHLA).

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

-L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Cin-  
quante Six Mille Cinq Cent  
Vingt Dirhams T.T.C (56  
520,00 Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Il a été décidé de tenir une  
réunion le 14/11/2024 A  
10h au siège de la Direc-  
tion Régionale de la Mé-  
téorologie du Sud.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 7664/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie  
et des Finances  
Direction des Domaines  
de l'Etat  
Direction Régionale à  
Agadir  
Appel d'offres ouvert  
national sur offres de prix  
N° : 4 / 2024/  
DRDE-AGADIR

Le 19 Novembre 2024 à dix  
(10) heures, il sera procédé,  
aux bureaux de la Direc-  
tion Régionale des Do-  
maines de l'Etat d'Agadir  
sis au Quartier Adminis-  
tratif- Agadir, à l'ou-  
verture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres de prix n°  
4/ 2024/ DRDE-Agadir

pour les TRAVAUX  
D'AMENAGEMENT DU  
LOGEMENT DE FONC-  
TION DU DIRECTEUR  
REGIONAL DES DO-  
MAINES DE L'ETAT  
D'AGADIR en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Quatre  
Cent Cinquante Mille Trois  
Cent Quatre Vingt Dix di-  
rhams (450 390,00 DH  
TTC).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Neuf mille dirhams  
(9000,00DH).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30, 32 et 34 du décret  
n° 2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (8 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma conformément à l'ar-  
rêté du ministre délégué  
auprès de la ministre de  
l'économie et des finances,

chargé du budget n° 1692-  
23 du 23 juin 2023 relatif  
à la dématérialisation des  
procédures, des documen-  
ts et des pièces relatifs  
aux marchés publics.  
Il est prévu une visite de  
lieux le 15/11/2024 à 10 h.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règle-  
ment de consultation.

N° 7665/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
NATIONAL

N° Ber 29/2024  
Le Mardi 19 Novembre  
2024 à Dix heures (10h00),  
il sera procédé, à la salle  
des réunions de l'annexe  
de la Direction Provinciale  
de l'Équipement, de  
Transport, de la Logistique  
de Berkane située au 1er  
étage du Centre d'Imma-  
triculation de Berkane, à  
l'ouverture des plus relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
national N° 29/2024 sur  
offres de prix pour :

CONTRÔLE EXTERIEUR  
TOPOGRAPHIQUE DES  
TRAVAUX DE RECONS-  
TRUCTION DE TROIS  
OUVRAGES D'AR SUR  
LA RN2 : UN OUVRAGE  
D'ART SUR OUED BOU  
ABD SAÏD AU PK  
498+700. UN OUVRAGE  
D'ART SUR OUED  
TAGMA AU PK 503+200  
ET UN OUVRAGE  
D'ART SUR OUED BOU-  
ROULOU AU PK  
524+200 - PROVINCE DE

BERKANE.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.  
ma.

- L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de : Qua-  
tre Cent Vingt-trois Mille  
Six Cent Dirhams TTC,  
(423.600,00 DH TTC)

- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Huit Mille Dirhams (8  
000,00 DH).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de la consultation.

N° 7666/PA

Royaume du Maroc  
Ministère d  
« l'Enseignement  
Supérieur, de la Recherche  
Scientifique  
et de l'Innovation  
Université Hassan II  
de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert national simplifié  
N°681UH2C/2024  
(Séance publique)

Le 08/11/2024 à 09H30  
min, il sera procédé dans  
la salle de réunion du siège  
de la Présidence de l'Uni-  
versité Hassan II (site Ca-  
sablanca, sis à 19, rue Tarik  
Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers  
Sultan, Casablanca) à l'ou-  
verture des plus relatifs à  
l'appel d'offres ouvert na-  
tional simplifié sur offre de  
prix relatif à :

Achat de mobilier de bu-  
reau pour la Faculté des  
Sciences Ben M'Sick Casa-  
blanca en lot unique  
Le retrait du dossier d'ap-  
pel d'offres s'effectue par  
voie électronique via le  
Portail Marocain des Mar-  
chés Publics: www.mar-  
chespublics.gov.ma

• Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 3000,00 Dhs TTC ( Trois  
Mille Dirhams TTC).

• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de  
:196.656,00 Dhs TTC(Cent  
Quatre-Vingt Seize Mille  
Six Cent Cinquante Six Di-  
rhams Et Zero Centimes)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des of-  
fres électroniques des  
concurrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles «30à 34  
du décret n° 2-22-431 du  
15 chaabane 1444 (8 mars  
2023) fixant les conditions  
et les formes de passation  
des marchés publics

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
l'article 09 du RC  
NB/Les CATALOGUE  
prospectus et notices sont  
à déposer au plus tard le  
14/11/2024 à 14 heures

N° 7668/PA

électronique conformé-  
ment aux dispositions de  
l'arrêté du ministre délé-  
gué auprès de la ministre  
de l'économie et des fi-  
nances, chargé du budget  
n° 1692-23 du 23 juin 2023.  
Les concurrents peuvent  
déposer la documentation  
technique soit :

• Au bureau de service fi-  
nancier de la faculté des  
sciences ben moisk sis à Bd  
Commandant Driss Al  
Harti, Casablanca 20670,  
contre délivrance d'un ac-  
cusé de réception, au plus  
tard le jour ouvrable précé-  
dant la date d'ouverture  
des plus relatifs dans l'avis  
d'appel d'offres ;

• La remettre, séance te-  
nante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres ;

Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consul-  
tation relatif au présent  
appel d'offres.

N° 7667/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech  
Safi  
Province Rhamna  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL

N° 24-2024-BG  
Le 15/11/2024 il sera pro-  
cédé dans les bureaux de la  
Province //Rhamna (salle  
de réunion) à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
international au profit de  
la Province Rhamna pour :

A 10H00 : AO n° : 24-2024-  
BG : relatif à :

OBJET : FOURNITURE ET  
POSE DES COMMUTA-  
TEURS RESEAUX AU NI-  
VEAU DU SIEGE DE LA  
PROVINCE RHAMNA.  
Caution provisoire :

TRENTE CINQ mille di-  
rhams (35 000,00 DHS)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : DEUX  
MILLIONS ET QUAR-  
RANTE TTC (2 000 040,00  
DHS)

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse:  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dis-  
positions des articles 30 et 34  
du décret 2.22.431 du 15  
chaabane 1444 (8 mars  
2023) relatifs aux marchés  
publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
l'article 09 du RC

NB/Les CATALOGUE  
prospectus et notices sont  
à déposer au plus tard le  
14/11/2024 à 14 heures

N° 7668/PA

STE «ABD.T.IMMO» SARL  
**CONSTITUTION**  
 Dénomination: Ste «ABD.T.IMMO» SARL.  
 Activité: Immeubles, Promoteur immobilier.  
 Adresse: Angle Bd Derfoufi et Rue Melilla 37me Etage, Oujda.  
 Capital social: 100.000,00Dhs.  
 Durée: 99 ans.  
 Co-gérants Associés: Mr TALHAOUI Reda CIN N° F565166 et Mr TALHAOUI Abdelilah CIN N° F561373.  
 R.C N°: 42365 au Tribunal de Commerce d'Oujda.  
**N° 7669/PA**

STE «FIDMAG - CONSEIL» SARL  
 Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99 515  
**Constitution**  
 - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/10/2024 enregistré le 17/10/2024 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:  
 \* Dénomination : « F15 » S.A.R.L.A.U  
 \* Objet : Marchand effectuant import-export.  
 - Achat, vente, fabrication et distribution de vêtements confectionnés.  
 - Prestation de tous services.  
 \* Siège Social : 45, Rue Abdellkader Mouftakar Etage 2, Appartement N° 4, Casablanca  
 \* Durée : 99 ans.  
 \* Capital Social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :  
 - Mr MATALIBI SAID : 1.000 Parts  
 La société est administrée et gérée par. Mr MATALIBI SAID, gérant unique.  
 \* Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.  
 \* L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
 \* Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 18/10/2024 Sous N° 939446. RC N° 646093. 13/07/2009  
**N° 7670/PA**

SARAH LINGUA  
 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA  
**CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte

SSP en date du 04.09.2024, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont:  
 Dénomination : SARAH LINGUA  
 Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.  
 Objet : NEGOCIANT, TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE), IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).  
 Siège Social : 46 Boulevard Zerktouni 3 Eme Etg Apt N° 6, Casablanca.  
 DUREE : 99 ans.  
 Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1.000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :  
 • Mme BENHAMOUCHE IMANE : 500 parts sociales.  
 • Mr. BENHAMOUCHE MOHAMED : 500 parts sociales.  
 GERANCE : Mme. BENHAMOUCHE IMANE, gérante unique de la Société.  
 La société est engagée par la signature de la gérante Mme. BENHAMOUCHE IMANE.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 21.10.2024 sous le N° 939406. RC N° 646105.  
**N° 7671/PA**

ALJOITH IMPEX  
 • Dénomination : «ALJOITH IMPEX»  
 • Forme juridique : «SARL.AU»  
 • Objet: Importation et Exportation (Marchand ou Intermédiaire effectuant), Négociant.  
 • Siège social : Groupe Attakkaddoum Gh2-17, 2ème Etage Sidi Bernoussi – Casablanca  
 • Durée: 99 ans  
 Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :  
 • MUZZAFARALI LIYAQATALI BUKHARI : 1000 parts.  
 • Gérance : MUZZAFARALI LIYAQATALI BUKHARI.  
 • Dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce du Grand Casablanca en date du 23/10/2024 Sous le numéro de RC N° : 646455.  
**N° 7672/PA**

BSF CALL - SARL AU  
**CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte SSP en date du 22.08.2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:  
 Dénomination : BSF CALL  
 Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.  
 Objet :  
 • IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).  
 • ORGANISATION DES EVENEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS.  
 Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 CASABLANCA.  
 DUREE : 99 ans  
 • Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1 000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :  
 • Mme. SAVANT-ALEINA AXELLE, MELISSA : 1 000 parts sociales.  
 GERANCE :  
 - M. RENAUD SOPHIAN, ROMAIN, JEAN est désigné gérant unique de la Société.  
 La société est engagée par la signature du gérant unique M. RENAUD SOPHIAN, ROMAIN, JEAN.  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 21.10.2024 sous le N° 939407. RC N° 646107.  
**N° 7673/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
 Département de la Jeunesse  
 DIRECTION REGIONALE MARAKECH-SAFI  
 DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
 N° 12/2024 MJJC DP SAFI  
 Réservé aux très petites, aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs  
 Séance publique  
 Le 08./11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la jeunesse de SAFI à l'ouverture des plis rela-

tifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 12/2024/MJCC DP SAFI pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ET D'INSTALLATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE SAFI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE LA JUNETE DE SAFI  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENT VINGT HUIT DIRHAMS ( 244 728.00 ) TTC ;  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUATRE MILLE CINQ CENT DIRHAMS (4 500 ,00 Dh).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-

publics.gov.ma.  
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres article 11 du RC doivent être déposés au Direction Provinciale de la Jeunesse Province de Safi au plus tard le 07/11/2024 à 16:00 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis le 08/11/2024 à 10 :00 h.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
**N° 7674/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE MOULAY YACOB  
 COMMUNE AIN CHKEF  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION  
 N° 11/CAC/2024  
 Le Jeudi 21 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune Ain Chkef, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national à majoration sur offres des prix n° 11/CAC/2024 du 21/11/2024 à 10heures, pour : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET JARDINAGE DE LA

COMMUNE AIN CHKEF.  
 Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 123 200,00 DHS TTC (un million cent vingt trois mille deux cent dix-neuf mille cent centimes TTC).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt mille DHS (20.000,00 DHS)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma  
 Il est prévu une visite des lieux le 14/11/2024 à 12 heures .Le lieu de départ est le siège de la commune de Fès -division technique sis à Champs de course.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
**N° 7675/PA**

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 إقليم بنسليمان  
 جماعة الزيادة

# إعلان

يُهيئ رئيس المجلس الجماعي للزيادة أنه تقرر إجراء امتحان القواعد المهنية للترقي إلى درجة تلقى من الدرجة الأولى المسلم 11 برسم سنة 2024 وذلك يوم 11 نونبر 2024 على الساعة التاسعة والنصف صباحاً بمقر جماعة الزيادة، لفائدة الموظفين التابعين للجماعة المتوفرين على شرط الأقدمية الواجب للترقي في أسلاك الوظيفة العمومية وذلك على الشكل التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المنصب المتناوب بشأتها عن سنة 2024	مف الترشح
تلقى من الدرجة الثانية السلم 10	تلقى من الدرجة الأولى السلم 11	يفتح امتحان القواعد المهنية في وجه المترشحين المتوفرين على ست سنوات من الخدمة القطبية بجماعة في الإطار الأصلي في تاريخ إجراء الامتحان	01	نودع طلبات الترشح بمكتب الضغط بالجماعة وذلك في أجل قصار: 08 نونبر 2024 قبل الرابعة زوايا



07H00 : Hymne national+ Coran  
 07H05 : Documentaire amazigh  
 07H35 : Documentaire amazigh  
 08H10 : Alf Mrahba  
 09H05 : Ichaa Mamlaka  
 10H00 : Bya wla Bik  
 10H55 : Ousrati  
 11H55 : Dar lhna



12H30 : Amoula Nouba  
 13H00 : JT Addahira  
 13H20 : Wala alik massire  
 14H00 : JT en Amazigh  
 14H20 : JT en Espagnol  
 14H40 : Jmaatna Zina  
 16H40 : La Grinta  
 17H10 : Waraa Sitar  
 17H40 : Ilm wa Hadara  
 18H15 : LMOUDIR LAAM



18H30 : JT en Français  
 18H50 : Dar lhna  
 19H25 : Capitaine Hajiba  
 19H40 : Bat bentou  
 19H55 : Amoula Nouba  
 20H30 : JT Principal  
 21H30 : Farha Moaqata  
 22H30 : Amouddou  
 23H30 : Dernier bulletin d'information  
 23H50 : Wala alik massire  
 00H25 : Dar lhna  
 01H00 : Nouqta Ila Sattr  
 02H05 : Bya wla Bik  
 03H05 : Documentaire amazigh  
 03H35 : Documentaire amazigh  
 04H10 : Alf Mrahba  
 05H05 : Ichaa Mamlaka  
 06H00 : Ousrati



05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an  
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI  
 06:25:00 : SABAHYAT 2M  
 07:30:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD  
 08:25:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE  
 09:20:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB  
 10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 10:10:00 : FEUILLETON : HOURIA  
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:05:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
 14:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST  
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:30:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB  
 15:10:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI  
 16:40:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
 17:35:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR  
 17:45:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA  
 18:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
 18:10:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST  
 18:20:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL  
 19:10:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 20:35:00 : NEWS : ECO NEWS  
 20:45:00 : NEWS : AL MASSAAYA  
 21:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
 21:20:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:25:00 : FEUILLETON : ANNASS LEMLAH  
 22:20:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE  
 23:20:00 : MAGAZINE : NIDAE  
 23:40:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL  
 00:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
 01:15:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
 02:15:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI  
 02:45:00 : MAGAZINE : MO-LAHIDOUNE  
 03:45:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI  
 04:30:00 : FEUILLETON : HKAYTI



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfou  
 07h30 : Téléshopping  
 08h25 : Familles nombreuses  
 10h00 : Amour, gloire et beauté  
 11h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Les Harrington doivent mourir : Téléfilm  
 14h40 : Le frère disparu : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h50 : Ici tout commence : Série  
 19h55 : Demain nous appartient : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup  
 20h10 : Avenir : Série  
 22h15 : New York unité spéciale : Série  
 23h15 : Chicago police département : Série  
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télématin  
 08h30 : La maison des Maternelles  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
 15h55 : Affaire conclue : Magazine  
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 22h30 : Un si grand soleil : Série  
 20h10 : Meurtres au paradis : Série : Série  
 23h40 : Meurtres au paradis : Série  
 01h20 : Dans les yeux d'Olivier  
 02h35 : Ca commence aujourd'hui  
 03h50 : Courant d'art  
 03h50 : Pays et marchés du monde  
 03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.



05h00 : M6 music  
 06h00 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Un jour, un doc Magazine  
 16h20 : Le château de mes rêves : Magazine  
 18h45 : Le meilleure boulangerie de France : Divertissement  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 20h10 : Scènes de ménages : Série française  
 20h05 : E=M6 : Magazine  
 22h10 : E=M6 : Magazine  
 01h05 : E=M6 : Magazine  
 03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 19h50 : Un drôle de paroissien : Film  
 21h30 : Sunshine : Film  
 01h10 : Days : Film  
 03h10 : Square artiste  
 04h40 : Arte regards



06h00 : Okoo.  
 Dessins animés  
 07h30 : Paname  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outremer Je mag  
 10h25 : Outremer l'info  
 12h00 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h05 : Le Renard : Série  
 15h15 : Duels en familles le match des régions  
 16h00 : Slam : Jeu  
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu  
 17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20  
 19h20 : Saveurs de saison : Magazine  
 19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement  
 19h50 : Tout le sport  
 20h10 : Django unchained : Film  
 23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors  
 23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire  
 01h35 : Miroirs : Documentaire  
 02h45 : Outremer  
 02h50 : Les matinales  
 03h45 : Duels en familles, le match des régions  
 03h45 : Slam



# Sur les écrans casablancais

<p><b>MEGARAMA</b>                  Genres : Action                  Réalisateur : Marwan HAMED                  Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI                  Durée : 01:45:00                  Genres : Action                  Réalisateur : Joseph Kosinski                  Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell                  séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p><b>JE T'AIME - I LOVE YOU</b>                  Durée : 01:45:00                  Genres :                  Réalisateur : Tamer Housni                  séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p><b>Tad l'explorateur et la table d'émeraude</b>                  Durée : 01:29:00                  Genres : Aventure Famille Animation Comédie                  Réalisateur : Enrique Gato                  séances : 14:00 16:00</p>
<p><b>AL IKHWANE</b>                  Durée : 02:15:00                  Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar                  séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p>	<p><b>La très très grande classe</b>                  film La très très grande classe megarama-casablanca                  Durée : 01:40:00                  Genres :                  Réalisateur : Frédéric Quiring                  14:15 17:00 19:45 22:30</p>	<p><b>Spider-man : no way home</b>                  Durée : 02:37:00                  Genres : Action Aventure                  Réalisateur : Jon Watts                  séances : 18:00</p>
<p><b>Green cardfilm</b>                  Durée : 01:30:00                  Réalisateur : hicham regragui                  séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p>	<p><b>Ashbah europa</b>                  Durée : 01:20:00                  Genres :                  Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki                  séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p>	<p><b>Citoyen d'honneur</b>                  Durée : 01:36:00                  Genres : Comédie                  Réalisateur : Mohamed Hamidi                  séances : 17:00 19:45 22:30</p>
<p><b>Bullet train</b>                  film Bullet train megarama-casablanca                  Durée : 02:32:00                  Genres : Thriller Action                  Réalisateur : David Leitch                  séances : 13:25 19:45 22:30</p>	<p><b>Le bal de l'enfer</b>                  Date de sortie : 24 août 2022                  Durée : 01:45:00                  Genres :                  Réalisateur : Jessica M. Thompson                  séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p><b>Kompromat</b>                  Durée : 02:07:00                  Genres : Thriller                  Réalisateur : Jérôme Salle                  séances : 17:00 19:45 22:30</p>
<p><b>Kira w el gen</b>                  film Kira w el gen megarama-casablanca                  Durée : 02:55:00</p>	<p><b>Rada malha - jrada malha</b>                  Durée : 02:06:00                  Réalisateur : Driss ROUKHE                  séances : 17:00 19:45 22:30</p>	<p><b>Coup de théâtre</b>                  Durée : 01:38:00                  Genres : Policier Comédie Crime Mystère                  Réalisateur : Tom George                  14:15 17:45 22:30 19:45</p>

# Pharmacies de garde de nuit

<p><b>Sidi Moumen :</b>                  Pharmacie DIAR EL HANAE                  DIAR EL HANAE GH4, BD. 79                  N° 20 - SIDI MOUMEN -                  Tél : 0522.70.59.59</p>	<p><b>78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [+]</b></p>	<p><b>Hay Mohammadi :</b>                  Pharmacie AL AQSA                  RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63</p>
<p><b>Pharmacie ESPACE NAIM</b>                  LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59</p>	<p><b>Pharmacie PORTE CALIFORNIE</b>                  ROUTE 109, AVENUE MEKKA -DAR HADI DAOU- BACHKOU (ROND-POINT BACHKOU)-                  Tél : 0522.81.29.31 [+]</p>	<p><b>Al Fida :</b>                  Pharmacie HACHAD                  142, RUE 5- DERB KOREA-GRECOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA -                  Tél : 0522.28.39.46</p>
<p><b>Sidi Othmane :</b>                  Pharmacie ESSEHA                  MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -                  Tél : 0522.37.32.66</p>	<p><b>Pharmacie NARJIS</b>                  141, BOULEVARD YACOUB EL MANSOUR - MAARIF -                  Tél : 0522.25.00.74</p>	<p><b>Sidi Bernoussi :</b>                  Pharmacie RACHAD                  32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSSI -                  Tél : 0522.73.72.57</p>
<p><b>Oulfa :</b>                  Pharmacie MASJID CIL                  LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER)-                  Tél : 0522.39.88.73</p>	<p><b>Bourgogne :</b>                  Pharmacie RAIS                  62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP)-                  Tél : 0522.79.81.52</p>	<p><b>Hay Hassani</b>                  Pharmacie LAYA                  N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 -                  Tél : 0696818285 [+]</p>
<p><b>Sidi Maarouf :</b>                  Pharmacie BJANI                  114, LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF -                  Tél : 0522.5810.86</p>	<p><b>Pharmacie SAFIR</b>                  16, RUE MOHAMED SMIIHA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE -                  Tél : 0522.44.48.57</p>	<p><b>Pharmacie JNANE OULFA</b>                  RYAD EL OULFA GH8 ENTREE N°8 N° 151 (ACTUELLEMENT GH40) -                  Tél : 0522.89.42.70</p>
<p><b>Pharmacie ZENITH MILLENIUM</b>                  N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU)-                  Tél : 0522.32.15.16</p>	<p><b>Belvédère :</b>                  Pharmacie MOULAY ISMAIL                  286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHEs NOIRES 20300 -                  Tél : 0522.40.48.27</p>	<p><b>Pharmacie LE NORD</b>                  HADIKAT OUM ERRABIE 2 GH4 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [+]</p>
<p><b>Lissafa :</b>                  Pharmacie JARDINS DE LOULFA                  KASBA ALAMINE EXTENTION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p>	<p><b>Ain Sebaâ :</b>                  Pharmacie ESPACE SIHATI                  55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKACHA - AIN SEBAâ (PRES PRISON OUKACHA) -                  Tél : 0522.67.27.64</p>	<p><b>Beausejour</b>                  Pharmacie ORJOUANE                  122, RUE ORJOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSEJOUR (DERRIERE ACTIMA BEAUSEJOUR) - Tél : 0522.36.22.20</p>
<p><b>Maarif :</b>                  Pharmacie IBN BATOUTA</p>	<p><b>Ain Chock :</b>                  Pharmacie KRIMAT                  341, BOULEVARD PANORAMIQUE - Tél : 0522.52.71.35</p>	<p><b>Oasis</b>                  Pharmacie DALAL                  24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p>

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Maroc	Alger	Tunis	Oran	Algiers	Tripoli	Beni Mellal	Essaouira	Marrakech	Casablanca	Fes
001	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
002	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Fes	Casablanca	Marrakech	Essaouira	Beni Mellal	Tripoli	Algiers	Oran	Tunis	Alger	Maroc
001	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
002	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00

### Plan de transport de Maroc à partir du lundi 14 septembre 2022

N° de Train	Sens Fes - Casablanca - Marrakech										
	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
001	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00
002	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Sport

## Raja-ASFAR débouche sur un nul et des actes de hooliganisme



Ph. Bahafid

Le Raja de Casablanca (RCA) et l'AS FAR ont fait match nul (0-0), mardi soir au stade Larbi Zaouli de Casablanca, en match de la 7<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 de football.

Au terme de ce nul, le Raja, qui a manqué l'occasion de l'emporter après le pénalty raté par El Houcine

Rahimi dans les arrêts de jeu de la seconde période (90+11<sup>e</sup>), porte son actif à dix points pour se hisser à la 6<sup>e</sup> place, aux côtés de l'Union Touarga, du Hassania Agadir et du Difaa El Jadida. De son côté, l'AS FAR pointe provisoirement à la deuxième place avec 12 points à côté de l'Ittihad de Tanger.

La fin de match a connu de fâcheuses scènes, des jets de bouteilles à l'adresse des joueurs et du staff du Raja, ce qui pourrait coûter des désolants huis-clos au club.

Le fauteur de leader est désormais occupé, toujours provisoirement, par le Maghreb Fès (13 pts), vainqueur loin de ses bases de la lanterne rouge, le Chabab Mohammédia (1-0).

L'unique but de cette rencontre, disputée au stade El Bachir à Mohammédia, a été l'œuvre de Kabelo Seakanyeng (56<sup>e</sup>).

De son côté, le Difaa Hassani d'El Jadida a battu le Moghreb Tétouan par 1 but à 0, mardi soir au stade El Abdi d'El Jadida. Les locaux l'ont emporté grâce à une réalisation de Reda Maji (10<sup>e</sup>).

Le Hassania Agadir n'a pas été en reste et il a pris le meilleur sur l'Union Touarga par 2 buts à 1, match disputé au stade municipal de Berrechid.

L'UTS a ouvert la marque à la 15<sup>e</sup> minute grâce à Dia Ndiaye avant que Katu Katulondi n'égalise pour le HUSA (58<sup>e</sup>). Le but de la victoire des locaux a été signé Junior Mbebe (85<sup>e</sup>).

La 7<sup>e</sup> journée de la Botola devait se clôturer mercredi par la tenue des matches CODM-WAC, FUS-OCS, RSB-JSS et IRT-RCAZ.

### CAN de beach soccer

## Le Maroc à un match de la Coupe du monde

L'équipe nationale marocaine de beach-soccer sera opposée à son homologue mauritanienne, ce jeudi à 13h30 dans la ville égyptienne de Hurghada, en demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations de la discipline.

La seconde demie mettra aux prises l'Égypte et le Sénégal. Le Maroc s'est incliné mardi face à l'Égypte sur le score de 3 buts à 2 en match de la 3<sup>e</sup> journée du groupe A, tandis que le Ghana n'a fait qu'une bouchée de la Tanzanie (10-3). L'Égypte a terminé en tête de cette poule avec 9 points, suivie du Maroc (6 pts).

Pour le compte du groupe B, la Mauritanie a disposé du Malawi 11 à 6, alors que le Sénégal a pris le meilleur face au Mozambique 6 à 3.

Mauritanie et Sénégal ont terminé en tête de ce groupe avec 6 unités, avec un goal-average particulier en faveur des "Mourabitounes" qui se sont imposés lors de leur confrontation directe avec les Lions.

Les finalistes du tournoi assureront leur qualification pour la Coupe du monde prévue l'année prochaine aux Seychelles.



## Le dynamisme de l'action marocaine mis en avant à l'AG de la CAF

*Infantino remercie le Maroc qui accueillera les cinq prochaines éditions du Mondial féminin U-17*



Le dynamisme de l'action marocaine dans le domaine du football a été mis en avant lors de la 46<sup>e</sup> Assemblée générale de la Confédération africaine de football, tenue mardi à Addis-Abeba.

Les président de la FIFA Gianni Infantino et de la CAF, Patrice Motsepe ont tenu à remercier le Maroc pour ses actions en faveur de la promotion du football dans le continent, a indiqué dans une déclaration à la presse, le premier

vice-président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Hamza El Hajoui.

A cet égard, l'accent a été mis sur les compétitions qui seront organisées par la CAF et la FIFA au Maroc en 2025 (CAN féminine, CAN 2025 et le Mondial U17) et à partir de novembre prochain la Ligue des champions féminine de la CAF, a ajouté M. El Hajoui, se félicitant de la participation active du Royaume à cette Assemblée générale.

En marge de cette Assemblée générale, le Maroc a aussi pris part à la réunion de la zone UNAF (Union nord-africaine de football), a-t-il dit, précisant que les discussions ont notamment porté sur la nécessité d'augmenter le nombre des équipes des jeunes issues de cette zone au niveau des compétitions de la CAF.

M. El Hajoui a en outre indiqué que l'Assemblée générale de la CAF, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, a été l'occasion d'approuver les rapports moral, financier et du commissaire au compte, et d'autres décisions relatives aux zones linguistiques et à la limite d'âge pour se présenter à la présidence de la CAF et pour être membre du comité exécutif.

Par ailleurs, le président de la Fédération internationale de Football (FIFA), Gianni Infantino, a remercié le Maroc qui accueillera les cinq prochaines éditions de la Coupe du monde féminine U-17 de la FIFA.

"Je remercie le Maroc qui va accueillir les cinq prochaines éditions de cette compétition féminine", a affirmé M. Infantino qui s'exprimait, mardi à l'ouverture à Addis-Abeba, de la 46<sup>e</sup> AG de la CAF, mettant en avant l'évolution que connaît le football des jeunes en Afrique.

Il a aussi insisté sur la nécessité d'investir dans la jeunesse et de créer des opportunités en vue de continuer à développer le football dans le continent.

Le Conseil de la FIFA avait octroyé au Maroc les droits d'organisation de la compétition pour la période 2025-2029.

## L'Éthiopie candidate pour l'organisation de la CAN 2029

L'Éthiopie a officiellement présenté sa candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2029 de football.

L'annonce a été faite lundi soir par le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed lors d'un dîner qu'il a offert en l'honneur des délégations qui prennent part à la 46<sup>e</sup> Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF).

Cité par les médias, le Premier ministre éthiopien a souligné la capacité de son pays à organiser cet important événement continental.

Après une nouvelle déconvenue en Ligue des champions

# Le doute s'immisce déjà au PSG



Hakimi buteur et crédité d'une bonne prestation.

"Je suis préoccupé": le Paris SG et son entraîneur Luis Enrique se retrouvent dans une position délicate en Ligue des champions après le match nul décevant concédé mardi à domicile contre le PSV Eindhoven (1-1), posant la question de la pertinence de l'effectif et du projet de jeu.

Était-ce pour se dédouaner en partie d'une future catastrophe ? Luis Enrique a répondu avec fatalisme à une question d'après-match qui évoquait les défis à venir très prochainement, les oppositions contre l'Atletico Madrid au Parc des Princes (6 novembre) et le Bayern Munich à l'Allianz Arena (26 novembre): "Et City" le 22 janvier, s'est-il empressé de rajouter, avant d'à nouveau pester contre le tirage au

sort. "Il faut être prêt, s'améliorer, nous avons un groupe très difficile. Je suis préoccupé, oui".

Par "groupe", il entendait le programme de huit adversaires, différent pour chacune des 36 équipes engagées dans le nouveau format de "ligue" de la plus prestigieuse compétition de clubs.

Le PSG essaiera d'accrocher, au moins, l'une des places numérotées de 9 à 24 synonymes de barrage aller-retour d'accession en 8e de finale. Le top 8, qui qualifie directement pour ce stade, semble désormais illusoire, à moins d'un réveil spectaculaire.

Or le PSG, depuis l'arrivée du fonds qatari QSI en 2011, a toujours passé le premier tour de la Ligue des champions. Le président Nas-

ser Al-Khelaïfi a beau afficher sa patience pour le nouveau projet du club - basé sur les idées de Luis Enrique, la prime à l'esprit d'équipe au détriment des stars et la mise en valeur de jeunes talents - une élimination en phase de ligue serait une humiliation.

Mardi soir, l'hymne de la Ligue des champions a vite laissé place à la rengaine de ces derniers mois: l'inefficacité devant le but d'Ousmane Dembélé et ses partenaires. Et il a suffi d'un adversaire bien organisé, intense au pressing et avec un peu de réussite dans les moments-clés pour faire paniquer le jeune effectif parisien (moins de 24 ans de moyenne d'âge dans le onze titulaire).

Luis Enrique s'est encore targué que son équipe "domine l'adversaire" et d'un record

d'occasions créées en Europe, mais la grande majorité des 26 tirs de mardi n'ont posé aucun problème à l'arrière-garde néerlandaise.

La victoire étriquée contre Gérone (1-0 avec un but dans les derniers instants) puis la défaite sans appel à Arsenal (2-0) avaient commencé à insinuer le doute sur les capacités du Paris SG à jouer des coudes en Ligue des champions cette saison, sans parler de pouvoir retrouver les demi-finales.

Luis Enrique n'arrive pas, en particulier, à trouver la clé en attaque, lui qui claironne régulièrement ses ambitions offensives. Ousmane Dembélé et Bradley Barcola sont très efficaces en Ligue 1 mais n'ont pas marqué en trois matches de C1. Et en pointe, Lee Kang-in a succédé sans convaincre à Marco Asensio dans le rôle de faux 9.

Même si "on a pas mal de buts cette saison" en Ligue 1, "l'année dernière, on avait un grand numéro 9" en la personne de Kylian Mbappé, parti au Real Madrid, a souligné le capitaine Marquinhos.

Le PSG attend donc avec impatience le retour de blessure de Gonçalo Ramos ces prochaines semaines. Mais alors que Luis Enrique a refusé de faire embaucher au prix fort un buteur cet été, préférant travailler avec des têtes déjà connues, la question d'un recrutement au mercato de janvier va rapidement se poser à lui et au conseiller sportif Luis Campos.

"Il y a un halo de pessimisme à cause des résultats mais je suis tranquille, on méritait de gagner", a lâché Luis Enrique, ajoutant: "Bien entendu que l'effectif est très jeune, mais je signe pour le même nombre d'occasions de but contre l'Atletico ou Marseille dimanche".

Car un classique équilibré comme rarement depuis l'arrivée des Qataris à Paris se profile dimanche au Stade vélodrome. Même s'il a été prolongé jusqu'en 2027 selon plusieurs médias, signe de la confiance de long terme dont il jouit auprès de la direction, Luis Enrique va y jouer une partie de sa crédibilité.

## Le Real signe une nouvelle remontada face à Dortmund

### Vinicius voit triple

Mené 2-0 sur sa pelouse, le Real Madrid, champion d'Europe en titre, a signé une nouvelle "remontada" en renversant le Borussia Dortmund (5-2) mardi lors de la 3e journée de Ligue des champions, grâce notamment à un triplé de Vinicius.

Le Roi d'Europe ne meurt jamais. Surtout pas devant son public, qui a trop souvent vu son équipe revenir de nulle part pour arrêter d'y croire.

Sur sa mythique pelouse du Santiago Bernabéu, le géant espagnol aux 15 Ligues des champions n'avait pourtant été que l'ombre de lui-même pendant 45 minutes pour se retrouver mené 2-0 plutôt logiquement à la pause, avant, une nouvelle fois, de renverser le sort de la rencontre sous l'impulsion de sa star brésilienne Vinicius Junior, auteur d'un triplé (62e, 86e, 90e+3).

Le Borussia, efficace et solidaire, pensait bien tenir son exploit face au club madrilène et son armada de stars, mais il a, comme lors de la finale de juin dernier (2-0), et comme tant d'autres avant lui, fini par en subir la loi en explosant totalement face aux assauts merengue.

"C'est ainsi, ainsi que gagne Madrid", ont entonné en cœur les supporters madrilènes habitués à voir leurs joueurs signer ce type d'exploits sur la scène

européenne depuis des années.

D'abord douchés à la demi-heure de jeu sur deux mouvements collectifs allemands parfaitement menés et conclus par le Néerlandais Donyell Malen (30e, 1-0), bien servi en pivot par l'ancien Rennais Serhou Guirassy, puis l'espoir anglais Jamie Bynoe-Gittens (34e), les Merengues semblaient alors voir pointer la crise, avec une deuxième défaite de rang en C1, à quatre jours du Clásico face au FC Barcelone.

Mais les hommes de Carlo Ancelotti, emmenés par un Kylian Mbappé remuant et doublement décisif malgré les accusations de viol portées par la presse suédoise après son récent voyage à Stockholm, et surtout par un Vinicius électrique, ont démontré une nouvelle fois qu'ils avaient assez de talent pour se sortir de n'importe quelle situation.

"La deuxième période nous a montré ce que nous devons faire et comment le faire. Cela peut être un moment clé de notre saison", a estimé Ancelotti.

"Nous savons que lorsque nous sommes à la maison, avec nos supporters, tout peut arriver", a déclaré Vinicius, élu homme du match, sur la chaîne Movistar. "Nous sommes entrés (à la mi-temps) très calmes et nous avons écouté l'entraîneur, nous n'avons dit qu'une chose: +Si nous marquions le premier but,



nous reviendrions encore une fois+, et nous avons réalisé une autre remontada, grâce aux supporters et à toute l'équipe qui a tout donné", a-t-il ajouté.

L'ailier brésilien, d'abord brouillon puis brillant, a prouvé pourquoi il était le favori pour remporter le Ballon d'or lundi, avec un triplé en l'espace de trente minutes (62e, 86e, 90e+3), tandis que l'attaquant français, maladroit dans le dernier geste malgré plusieurs occasions (9e, 70e, 80e, 81e) s'est mué en passeur pour l'Allemand Antonio Rüdiger (60e), qui a

relancé le Real dans la rencontre.

Mis en échec par le portier adverse Gregor Kobel, sauvé par sa barre à deux reprises devant Rodrygo et Bellingham en première période (37e), Mbappé est également impliqué sur le but égalisateur de "Vini", confirmant son retour en forme au niveau sportif.

Le N.9 merengue aura une nouvelle occasion de le confirmer samedi pour le premier Clásico de sa carrière face au FC Barcelone.

## Au Japon, les horaires des chauffeurs routiers davantage encadrés

"Avant, je conduisais aussi longtemps que possible avant de faire une pause", regrette Fujio Uemura après avoir roulé toute la nuit pour transporter du poisson dans son camion: il doit désormais observer de nouvelles règles qui risquent selon des experts de pénaliser le secteur.

Ces changements de la réglementation visent à réduire le stress lié au travail mal rémunéré des camionneurs, et à rendre ce métier plus attractif pour les jeunes, dans un Japon vieillissant où 90% des marchandises sont transportées par la route.

"Les longues heures ne me dérangent pas. C'est mon travail", explique à l'AFP Fujio Uemura, 59 ans, après avoir parcouru 1.000 km entre Oita (sud) et Tokyo au volant de son camion frigorifique.

Depuis avril, les heures supplémentaires annuelles des chauffeurs routiers ont été plafonnées à 960 - soit 80 heures par mois - et de nouvelles règles ont été adoptées pour les pauses, changeant les habitudes de nombreux chauffeurs qui roulaient sans interruption pour être mieux payés.

Mais cette vie solitaire et les longues heures passées derrière le volant contribuent à des taux élevés de maladies cardiaques et d'accidents vasculaires

cérébraux.

Malgré son importance pour la quatrième économie mondiale, le secteur routier rémunère mal: les chauffeurs travaillent généralement 20% de plus que la moyenne, mais gagnent 10% de moins, soit environ 4,5 millions de yens (27.700 euros) par an.

Près d'un sur cinq travaille au minimum 60 heures par semaine.

La plupart des 63.000 transporteurs routiers japonais sont de petites entreprises possédant 10 véhicules ou moins, dont beaucoup peinaient à joindre les deux bouts avant même les nouvelles règles.

Elles ont survécu en baissant leurs prix ou en offrant gratuitement le chargement et le déchargement, souvent manuels. Les chauffeurs attendent souvent pendant des heures sans frais supplémentaires pour le client.

Pour Haruhiko Hoshino, un responsable de l'Association des routiers japonais, "réduire les horaires, c'est devoir refuser du travail. Cela signifie que les marchandises ne seront pas livrées".

Sans réforme significative, le Japon sera incapable de transporter jusqu'à 34% de son fret d'ici à 2030, selon une étude régulièrement citée par le gouvernement.

Celui-ci "s'attaque au sujet de toutes



ses forces", a assuré le mois dernier le ministre des Transports Tetsuo Saito, le qualifiant de "problème urgent".

Les effets sont déjà visibles: au début de l'année, des aéroports ont eu du mal à se procurer suffisamment de carburant, et des fruits et légumes ont connu des retards de livraison.

Les entreprises se sont associées pour partager des camions, une mesure impensable avant les nouvelles règles, et les sociétés laitières envisagent de standardiser

leurs conteneurs.

En réponse à ce qui a été désigné comme le "problème de 2024", le gouvernement appelle les entreprises à faire preuve d'indulgence vis-à-vis des transporteurs routiers et à ne pas demander de remises.

Au final, ce sont les consommateurs qui devront payer davantage, souligne Hiroaki Oshima, professeur à l'Université Ryutsu Keizai.

Cela pourrait s'avérer un casse-tête

pour le nouveau Premier ministre Shigeru Ishiba après les élections législatives du 27 octobre, l'impopularité de son prédécesseur Fumio Kishida étant notamment liée à la vie chère au Japon.

Pour le professeur Oshima, "c'est la société" qui doit payer, "ceux qui envoient et reçoivent des marchandises, les consommateurs".

Fujio Uemura passait autrefois ses matinées en tournées pour récupérer du poisson dans différents endroits de sa région, avant de le transporter à Tokyo, mais son employeur, Portline Service, emploie désormais d'autres chauffeurs pour cette besogne.

Katsuya Doi, le chef de l'entreprise, chiffre ce surcoût à au moins 8.000 euros par mois. "Nous sommes les victimes. Nous ne devrions pas être les seuls à devoir supporter les coûts", déclare-t-il à l'AFP. Portline Service tente avec certains concurrents de partager les missions, de négocier des augmentations et de sensibiliser le public.

A 35 ans, le fils de Fujio Uemura a néanmoins abandonné la construction navale pour le métier de routier.

"Je lui ai dit que ce n'était pas un travail où l'on dort beaucoup", sourit son père. "On gagne davantage en travaillant dur."

### Recettes

## Nuggets de poulet



#### Ingédients :

2 blancs de poulet  
1/2 oignon  
Ciboulette hachée  
1 oeuf  
Sel poivre noir, cumin, ail/coriandre en poudre  
Panure:  
Farine  
1 oeuf  
Chapelure.  
Dip piquant au yaourt nature:  
2 à 3 c. à soupe de yaourt nature  
Piment haché  
Ciboulette hachée  
Persil haché  
Sel poivre noir  
Jus de citron pressé.

#### Préparation :

Préparez les nuggets de poulet: Hachez les blancs de poulet. Ajoutez l'oeuf, la ciboulette hachée, le sel, le poivre noir, le cumin et

la poudre ail/ coriandre

Mélangez bien pour avoir une farce homogène.

Couvrez et placez au frais.

Préparez le dip au yaourt:

Dans un bol mélangez le yaourt, le persil haché, la ciboulette, le piment haché, le sel et le poivre

Ajoutez le jus de citron pressé.

Mélangez bien le tout et assaisonnez selon votre goût

Cuisson des nuggets de poulet:

Façonnez des nuggets selon le goût, et placez-les sur un plan de travail fariné

Mettez l'huile à chauffer

Plongez les nuggets dans la farine, ensuite dans l'oeuf battu et au final dans la chapelure.

Faites cuire dans le bain d'huile tout en surveillant.

Faites égoutter sur du papier absorbant, et dégustez avec le dip piquant au yaourt.

## Enquête du régulateur américain sur un logiciel de conduite de Tesla

L'Agence américaine de la sécurité routière a annoncé avoir ouvert une enquête visant Tesla et l'une de ses technologies d'aide à la conduite, à la suite du décès d'un piéton lors d'un accident.

"A la suite d'informations à propos d'accidents qui ont impliqué un mort et un blessé", l'agence de la sécurité routière américaine (NHTSA) "a ouvert une enquête" sur son logiciel FSD, a-t-elle fait savoir dans un communiqué transmis à l'AFP.

FSD, pour "Full Self-Driving", ou "conduite entièrement autonome", est un logiciel qui relève davantage de l'assistance à la conduite que de la conduite autonome. L'enquête ne vise pas "Autopilot", le logiciel phare du constructeur automobile dirigé par Elon Musk.

L'enquête se base sur quatre accidents "dans lesquels, à chaque fois, un véhicule Tesla roulant avec le FSD activé est entré dans une zone de visibilité limitée (soleil de face, brouillard, poussière) et le FSD de Tesla est resté activé".

"L'un des accidents implique un piéton, qui a été touché et tué; un (autre) accident implique un blessé", ajoute la NHTSA.

Les systèmes d'aide à la

conduite proposés par Tesla sont dans le viseur des autorités américaines, qui ont engagé diverses enquêtes sur leurs capacités en tant que telles ou sur les mots employés par l'entreprise pour vanter leurs mérites.

En avril, Tesla s'est évité un procès sur son logiciel "Autopilot" en passant un accord avec la famille d'un ancien ingénieur d'Apple tué il y a six ans, quand il était au volant de son Model X.

Ce verdict n'a cependant pas exonéré le logiciel en général, ac-

cusé par de nombreux acteurs et experts de l'industrie de donner la fausse impression aux conducteurs que la voiture se conduit toute seule. L'entreprise d'Elon Musk a présenté la semaine dernière son robotaxi, "10 à 20 fois" plus sûr qu'une voiture conduite par un humain selon M. Musk mais qui doit encore franchir de nombreux obstacles techniques et réglementaires pour être mis en service.

Elon Musk promet depuis des années l'autonomie complète pour l'année prochaine.

